



INTERNET HAUTE PERFORMANCE
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
 INGÉNIEUR INFORMATIQUE
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

OFIS
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3762 du Mardi 30 Janvier 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse:
Archidiocèse de Brazzaville

Saint-Charles
 Lwanga de
 Makélékélé



L'église Saint-Charles Lwanga L(P.13)

Conférence épiscopale du Congo

Echange des vœux de nouvel an 2018

Une messe célébrée par Mgr Victor Abagna-Mossa, évêque d'Owando, vice-président de la CEC, concélébrée par Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, et cinq prêtres; a précédé la cérémonie d'échange des vœux de nouvel an 2018, entre la CEC et l'ensemble des Commissions épiscopales, vendredi 26 janvier 2018, au Centre interdiocésain des Œuvres (CIO), à Brazzaville. Nous y reviendrons dans notre prochaine édition.

Economie

De bonnes perspectives pour l'Afrique en 2018

(P.6)

Processus de démobilisation, désarmement et réinsertion dans le Pool

L'ONU entend apporter son aide au Congo

(P.3)

Santé

De nouveaux cas de lèpre au Congo

(P.3)

ACERAC

Le Conseil permanent des évêques en réunion à Brazzaville

(P.12)

Enquêtes préliminaires sur des soupçons de détournement de deniers publics

Corruption: les premières têtes vont tomber !

(P.4)

Editorial

Février

Antivaleurs

Viaduc Talangai-Kintélé: on y roule bien, mais quelle hécatombe!

(P.5)



HILARY HOTEL
 Séjournez à Pointe-Noire, à partir de 30.000 F.cfa la chambre

UN BUFFET DE : 5 000 FCFA

Situé à 5 minutes de l'Aéroport international AGOSTINO NETO
 05 730 27 21 / 06 648 82 45 / 04 444 24 67

IN MEMORIAM

*Il y a quelque chose de plus fort
que la mort, c'est la présence des
absents dans la mémoire
des vivants.*

30 janvier 2013-30 janvier 2018. Il y a
5 ans, jour pour jour, que notre père,
oncle et grand-père, Alexandre DEN-
GUET-ATTIKI retournait à l'Eternel.

*Que tous ceux qui l'ont connu aient une pieuse pensée
pour lui.*

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél :
06664.85.64/04432.52.12.

B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

Société PONTICELLI UPSTREAM

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.000.000,00 Euros
Siège social : 5 Place des Alpes 75013 PARIS 504 042 177 RCS PARIS - FRANCE

Suivant acte reçu en dépôt par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire titulaire d'un office notarial, en date du 11 Décembre 2017, enregistré au domaine des timbres le 13 Décembre 2017, sous le folio 224/13 N° 8573, déposé au rang des minutes de l'Etude, à Pointe-Noire, l'associé unique de la succursale du Congo PONTICELLI UPSTREAM, a décidé ce qui suit :

- **Première résolution** : L'associé unique constate que la succursale du Congo de la société PONTICELLI UPSTREAM, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/13 B 1314 et qui expirera en décembre 2017, ne peut être renouvelée conformément aux dispositions de l'article 120 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Il décide en conséquence de la fermeture de la succursale du Congo de la société PONTICELLI UPSTREAM, à compter du 06 décembre 2017.

- **Deuxième résolution** : L'associé unique confère tous pouvoirs au cabinet DF Consulting, dont le siège social est sis 1 Angle avenue Commandant FODE et Benoit GANONGO, 2ème étage Immeuble Morija, centre-ville, Pointe-Noire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicités nécessaires à la fermeture de la succursale du Congo.

Dépôt légal : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/13 B 1314.

Fait à Pointe-Noire, le 23 Janvier 2017.

Pour avis.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
Tél : 06664.85.64/04432.52.12.

B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

Société PONTICELLI UPSTREAM

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1.000.000,00 Euros
Siège social : 5 Place des Alpes 75013 PARIS - 504 042 177 RCS PARIS - FRANCE

Suivant acte reçu en dépôt par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire titulaire d'un office notarial, en date du 11 Décembre 2017, enregistré au domaine des timbres le 13 Décembre 2017, sous le folio 224/13 N° 8573, déposé au rang des minutes de l'Etude, à Pointe-Noire, l'associé unique de la succursale du Congo PONTICELLI UPSTREAM, a décidé ce qui suit :

- **Première résolution** : L'associé unique constate que la succursale du Congo de la société PONTICELLI UPSTREAM, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/13 B 1314 et qui expirera en décembre 2017, ne peut être renouvelée conformément aux dispositions de l'article 120 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Il décide en conséquence de la fermeture de la succursale du Congo de la société PONTICELLI UPSTREAM, à compter du 06 décembre 2017.

- **Deuxième résolution** : L'associé unique confère tous pouvoirs au cabinet DF Consulting, dont le siège social est sis 1 Angle avenue Commandant FODE et Benoit GANONGO, 2ème étage Immeuble Morija, centre-ville, Pointe-Noire, à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales de publicités nécessaires à la fermeture de la succursale du Congo.

Dépôt légal : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/13 B 1314.

Fait à Pointe-Noire, le 23 Janvier 2017.

Pour avis.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

**SALARIES**

Début des cours de la promotion 2018 -2019 en cours
du soir à la fin du mois de janvier 2018 en:

- 3ème Année Bachelor;
 - Masters (MBA, MRH, MCG, MQHSE, MMO, MCLS, ...).
- Diplômes Français

NB: Dernières inscriptions avant la clôture définitive.

Tel: 06 638 85 87; 04 43 148 27

E-mails: escicinfo2013@gmail.com /

escicinfo2013@escic-cg.com; Site: www.escic-cg.com

LA SEMAINE AFRICAINE

**Bihebdomadaire d'information générale,
d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la
Doctrines Sociale de l'Eglise Catholique**
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Journal édité par la Commission Episcopale
des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:

Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:

Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72/01 116 63 33

Aristide Ghislain NGOUMA

(Responsable page internationale)

Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77

Cyr Armel YABBAT NGO

(Responsable pages nationales)

Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:

Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:

Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Processus de démobilisation, désarmement et réinsertion dans le Pool

L'ONU entend aider le Congo à réussir son DDR

Le président de l'Assemblée nationale Isidore Mvouba, a reçu en audience vendredi 26 janvier 2018, Mme Saskia de Lang, ambassadrice, chef de la délégation de l'Union européenne au Congo. Le lendemain 27 janvier, il a eu une séance de travail avec les membres de la mission d'évaluation technique et d'appui des Nations Unies, chargée des questions de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants. Elle séjourne au Congo depuis le 22 janvier dernier, suite à la requête introduite par le Gouvernement congolais auprès des Nations Unies pour l'aider à élaborer son programme national de DDR.



Isidore Mvouba



Mme Saskia de Lang

La crise du Pool était donc au menu des entretiens. Mme Saskia de Lang est venue saluer l'initiative du chef de l'Etat d'entamer le processus de paix pour une sortie de crise dans le Pool. «Nous avons salué les différentes mesures. D'abord, la rencontre avec les sages au mois d'octobre, le cessez-le feu du 23 décembre. Ensuite, la mise en place de la commission paritaire qui a rendu son rapport récemment», a déclaré la représentante de l'Union européenne à la sortie d'audience.

Et d'ajouter: «Nous avons dit au président de l'Assemblée nationale, l'intérêt que nous portons à trouver absolument des solutions durables à la crise du Pool, sachant que ce n'est pas la première fois, non plus que la communauté internationale est sollicitée pour accompagner le processus de paix au Congo». Pour elle, les sorties de crise ne se limitent pas seulement à un exercice de sortie de forêts des combattants, mais doivent également s'adresser à la po-

pulation durablement affectée par les combats. «Il s'agit de faire revenir les populations, de les aider à reprendre leur vie. Il s'agit, aussi, de surmonter le conflit qui a secoué l'ensemble du département», a fait remar-

restée sceptique, préférant s'en remettre au travail de la mission d'évaluation technique et d'appui des Nations Unies, en séjour

voir comme les Nations Unies peuvent aider le Gouvernement congolais à réussir son DDR.

«Les Nations Unies ont beaucoup appris de leurs interventions dans les pays. Elles ont tiré les leçons des anciens programmes. Nous avons maintenant des standards et des mesures qui existent en la matière aujourd'hui. C'est ce que nous voulons faire partager avec les autorités compétentes au niveau national, afin de regarder ce qu'il y a lieu de faire pour éviter de tomber dans les erreurs du passé», a expliqué Mohamed Abchir, dont la délégation s'était également rendue à Kinkala, chef-lieu du département du Pool où elle a pu visiter le centre de transit des ex-combattants qui sortent de forêt.



Les membres de la mission pendant la séance de travail

quer Mme Saskia de Lang. Quant à la question de savoir si l'Union européenne s'impliquera dans l'opération de démobilisation, désarmement et réinsertion des ex-combattants, Mme Saskia de Lang est plutôt

au Congo depuis le 22 janvier. Avec les membres de la mission des Nations Unies, conduite par Mohamed Abchir, coordonnateur résident adjoint du PNUD au Congo, Isidore Mvouba a expliqué qu'il s'agissait de

Cyr Armel YABBAT-NGO

Journée mondiale des lépreux

Résurgence de la maladie dans la Likouala et dépistage de deux cas à Brazzaville et Nkayi

La communauté internationale a célébré le 28 janvier 2018 la 65^e journée mondiale des lépreux sur le thème: «Le dépistage précoce pour éviter les invalides». Au Congo, cette commémoration a donné lieu à une remise de médicaments et de vivres au centre Raymond Poaty de Kinsoudi-barage par Mme Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la Santé et de la population, au cours d'une cérémonie organisée en présence de M. Ngoma Massala, directeur du centre, les représentants de la fondation Raoul Follereau, et des malades.



Jacqueline Lydia Mikolo remettant un échantillon de don de médicaments.

Créée en 1980, le centre Raymond Poaty est le seul centre de référence, encore fonctionnel, des grandes endémies au Congo. Géré en partenariat avec la fondation Raoul Follereau, ce centre compte actuellement 30 malades qui sont hospitalisés dont 6 sous traitement de la lèpre, 7 malades anciens lépreux hospitalisés pour les complications de la lèpre, 16 malades pour les ulcères et des plaies et un malade atteint d'ulcère de brulis.

A ces malades s'ajoutent 11 autres qui viennent prendre le traitement en ambulatoire. Il est à noter que deux nouveaux cas de lèpre ont été dépistés à Brazzaville et Nkayi. C'est dire que la maladie n'est pas encore éradiquée et nécessite d'autres efforts de dépistage, d'information de la population et de formation des agents de

santé. Affection micro bactérienne chronique (contagieuse dans certains cas), affectant principalement les nerfs périphériques et secondairement de la peau et d'autres organes, la lèpre ou maladie de Hansen est une maladie qui se soigne. De ce fait, elle ne devrait être considérée comme un danger public. Le dépistage précoce reste un défi. D'où le thème de cette année: «Le dépistage précoce pour éviter les invalides».

A l'opposé, elle demeure une grande pourvoyeuse d'invalides et autres séquelles motrices, en particulier dans les zones rurales et forestières, du fait du dépistage tardif, hélas encore trop fréquent dans nos régions. Dans son allocution, Mme Jacqueline Lydia Mikolo a souligné les progrès enregistrés par le Congo dans la lutte contre cette endémie. «Le point

culminant a été l'atteinte du seuil national d'élimination en l'en 2003. Cependant, certains départements sont demeurés endémiques et l'on assiste ces dernières années à une résurgence de la maladie, notamment dans le département de la Likouala», a-t-elle indiqué. A travers cette célébration, le Gouvernement a renouvelé ses engagements, notamment la mise en place et le renforcement des programmes nationaux de lutte contre les maladies tropicales négligées présentes dans le pays, pour une élimination et une éradication complète et réelle; faciliter la réinsertion sociale des malades guéris afin de permettre de retrouver leur dignité et une

qualité de vie satisfaction. Faisant état du centre, Ngoma Massala, son directeur a décrié le manque de personnel: 2 assistants sanitaires, deux sages-femmes, 1 technicien supérieur de pharmacie, 1 infirmier diplômé d'Etat en formation, 3 laborantines. «Une vingtaine de bénévoles. Le centre manque de médecins chirurgiens et de gynécologues. Le centre spécialisé dans la prise en charge de la lèpre et de l'ulcère de brulis est appelé aujourd'hui à sortir de sa verticalité pour ne pas se retrouver en marge des objectifs du PDSS II qui doit donc se rationaliser», a-t-il dit à Mme Jacqueline Lidia Mikolo.

KAUD

Editorial

Février

Voici venir le mois de février, celui de toutes les espérances. C'est ce mois-ci, en principe, que les négociations avec le FMI devraient connaître leur avancée significative. Le pays tout entier reste suspendu à l'espoir de décrocher une aide budgétaire que l'institution internationale met beaucoup de méfiance à accorder. Nos chiffres, affirme le Gouvernement, sont clairs; notre transparence totale. Le citoyen attend que les fins de mois soient moins haletantes, que le pays redémarre, que les grues des chantiers arrêtés cessent de rouiller sur pied, que l'emploi reparte. Si c'est à cela qu'est liée la conclusion des discussions avec le FMI, il n'est pas permis de penser que le Gouvernement ne mettra pas toute l'ardeur qu'il faut pour que les assurances à donner reposent sur des vérités et des réalités chiffrées. Car il ne s'agira pas seulement de décrocher une aide, il faudra imprimer une marque pour ne pas passer pour les éternels élèves dissipés s'arrangeant pour retrouver la sagesse de façade le temps de l'examen. Cette métaphore impose une logique d'apprenant: nous ne devons pas réussir un examen en récitant seulement; nous devons apprendre. Pour le futur. Apprendre à bien gérer, c'est-à-dire à faire correspondre nos projets avec les besoins réels des populations. Apprendre la sobriété et la pleine conscience devant la responsabilité d'assurer à une nation, pour aujourd'hui et pour demain, ses conditions de viabilité. Apprendre à lutter contre la corruption, qui commence au premier carrefour routier. Apprendre à maintenir une constance dans la rigueur de la loi, partout et pour tous. Apprendre à dire et à faire: nous départir de nos petites manies de blablateurs rassurants devant un pays qui suffoque.

Voici venir février, le mois où sur tous les dossiers importants la Nation va scruter la moindre virgule des accords à passer, le moindre mot des discours que l'on nous prépare. A vrai dire, nous ne sommes pas les seuls que la crise frappe durement, mais nous ajouterions de l'orgueil et de la fierté si notre manière de nous tirer d'affaire puisait dans notre génie propre. Nous sommes un peuple difficile, souvent sceptique devant les expériences locales quand elles ne sont pas soutenues par une main et un cerveau étrangers. Nous sommes le peuple qui se rue devant les cageots de mangueries importées quand dans les quartiers nos manguiers croulent littéralement sous le poids de leurs fruits. C'est parce que nous avons perdu la confiance en nous-mêmes. La crise est dure, mais la passer sans retenir de leçons durables c'est nous comporter en éternels inconscients.

Albert S. MIANZOUKOUTA

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassai (face au ccf)
Tel (+242) 053010238 / 055501075

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biayenda (face à la Mairie)
Tel : (+242) 055501071 / 055501073

Nos partenaires: UPS, DHL, SAP, etc.

www.gxinternational.net

Comité de suivi de la Convention pour la paix et la reconstruction du Congo

Inclure la prise en charge des populations victimes du conflit dans le programme DDR

La délégation du système des Nations Unies conduite par Claussia Boyen, a eu le jeudi 25 janvier dernier, une séance de travail avec le comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo, présidée par Marius Mouambenga, son commissaire général. Il s'agissait pour cette délégation, de collecter les informations nécessaires en vue de mettre en œuvre le programme de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) des ex-combattants ninjas-Nsiloulous, en relation avec l'accord signé entre les représentants du Gouvernement et ceux du pasteur Ntumi.



Michel Mboussi-Ngouari

À l'issue de cet entretien, Michel Mboussi-Ngouari a dégagé l'intérêt de cette séance de travail: «Vous savez que le comité de suivi s'implique depuis toujours dans le programme de DDR. Ces experts des Nations Unies sont venus prendre les informations sur ce qu'ils ont à entreprendre prochainement, nous leur les avons données»,

a-t-il indiqué. Ce sont des experts en la matière qui savent bien ce qu'ils font. «Ils le font à travers le monde, ils ont des normes, et pensent que sur la base de ce que le Congo va leur proposer, ils le feront. Ils vont accompagner et appuyer les actions du Congo par rapport au programme DDR», a-t-il ajouté. A la préoccupation de savoir quelle

serait la participation du comité de suivi dans ce programme, Michel Mboussi-Ngouari a simplement rappelé que le comité de suivi s'occupe des aspects de paix. Donc, il a tout intérêt à suivre tout de ce qui va se faire, notamment le désarmement. «Nous voulons bien

assister à ce désarmement pour qu'on certifie à la fin que ça été bien fait. Nous voulons bien participer à la démobilisation pour dire, oui tous les ex-ninjas-nsiloulous ont été bien démobilisés. Mais il y a un aspect tout à fait important que nous avons voulu porter à la connaissance de ces experts, c'était que, après le programme DDR, il y a un aspect important, c'est le retour des populations dans leurs villages. Il faudra bien que ces déplacés reviennent dans leurs villages», a-t-il insisté. Pour lui, il y a des familles qui ne se retrouvent plus ou qui ne retrouvent plus leurs maisons. «Il faut bien que cet appui intéresse également les populations victimes de ce conflit. Pour que chacun retrouve ce qu'il faisait ou qu'on lui donne un appui pour qu'il fasse quelque chose», a-t-il conclu.

Pascal AZAD DOKO

UPADS (Union panafricaine pour la démocratie sociale)

Pascal Tsaty-Mabiala promet de réunir l'opposition autour d'un projet fédérateur

La coordination départementale de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) de la ville de Brazzaville a tenu samedi 27 janvier 2018, au siège du parti, à Diata, dans le 3ème arrondissement, une assemblée générale. L'occasion pour Pascal Tsaty-mabiala de transformer cette rencontre en un meeting en salle. Il a éclairé les militants sur la gestion du parti, la crise du Pool et surtout la crise économique et financière qui, selon lui, est l'émanation de la mauvaise gouvernance. Ensuite, il a passé au vitriol la gestion scabreuse et hasardeuse du Gouvernement en matière de politique de municipalisation accélérée.



Pascal Tsaty-Mabiala

Devant le pupitre, Pascal Tsaty-mabiala a commencé par prendre bonne note de toutes les déclarations faites à son endroit par les fédérations des jeunes et des femmes de l'UPADS de la ville de Brazzaville. «Ça me va droit au cœur. C'est un encouragement pour moi-même et pour le parti. Je suis votre envoyé là où on vient de me placer. Je suis très heureux d'autant plus que la tâche ne sera pas facile», a, d'entrée de jeu, précisé le secrétaire de l'UPADS. Il a taillé en pièces les arguments de tous ceux qui sont surpris que la reconnaissance de premier parti de l'opposition qui vient d'être faite à son parti ne le soit pas de manière méritoire. «A qui d'autre on aurait reconnu cette distinction? Non, soyez-en fiers. On veut détourner ce qui est vrai on n'y introduisant le mensonge et la calomnie. Nous ne l'avons pas volée, mais plutôt méritée», a dit Pascal Tsaty-Mabiala qui a laissé entendre qu'il assumera cette fonction avec responsabilité. D'où son appel aux autres leaders de l'opposition. «Ceux qui voudront venir avec nous, viendront. Nos bras sont ouverts. Mais comment allons-nous le faire? Ce n'est pas autour de la personne

de Tsaty-Mabiala, mais d'un projet fédérateur qui est en élaboration. Ceux qui accepteront de signer feront partie de cette opposition à l'intérieur des institutions. Ceux qui ne reconnaissent pas les institutions se seront d'office exclus d'eux-mêmes. Pour nous, il faut que nous soyons ensemble», a-t-il plaidé. S'agissant de la crise du Pool, le premier secrétaire de l'UPADS pense que si depuis longtemps le pouvoir avait accepté de dialoguer avec Ntumi, la population aurait été épargnée de toutes les souffrances endurées. «Que des hommes perdus qui ne vont plus revenir à la vie comme nous; des villages entiers qui ont été rasés et qu'il faut reconstruire», a regretté Pascal Tsaty-Mabiala qui a fait la proposition de voir Ntumi venir à Brazzaville en homme libre. «Il faut faire asseoir tout ce qui pèse sur lui pour qu'ensemble, nous fassions la paix dans le Pool; pour qu'ensemble, nous reconstruions le Pool. Qu'on arrête avec les camps des déplacés, c'est honteux! Il faut une table-ronde sur le Pool. Il faut s'asseoir pour comprendre pourquoi ces crises à répétitions», a suggéré le premier secrétaire de l'UPADS. Parlant de la crise écono-

mique et financière que traverse le pays, Pascal Tsaty-Mabiala a plutôt condamné le Gouvernement qui, selon lui, a fait preuve de laxisme. «Nous avons vu venir cette crise. Elle ne résulte pas du retournement du marché pétrolier, mais de la manière dont nous avons géré avec à la clé, la mauvaise gouvernance et la corruption. Le pays avait suffisamment d'argent et les Congolais se sont formidablement enrichis. Paradoxalement, tous les investissements que nous avons réalisés dans le pays, c'est avec de l'argent d'emprunt. Notre argent est passé où?», s'est-il interrogé. Face à la crise, l'orateur pense que la marche vers le développement, le projet de société du président de la République pour lequel il a été élu ne pourra pas s'exécuter. «C'est fini, il est à mettre au placard. Ce que nous allons appliquer, c'est un programme imposé par le FMI. Donc, l'éventualité d'un Gouvernement d'union nationale est là, c'est possible», a estimé Pascal

Tsaty-Mabiala. Conscient du fait qu'il y a 20 ans que l'UPADS est à l'opposition, l'orateur pense qu'il faut maintenant réfléchir aux moyens de repartir au pouvoir. «Nous ne prendrons pas les armes, ce n'est pas notre culture. Ne perdons pas nos repères», a-t-il dit, en s'adressant aux militants de son parti. Pascal Tsaty-Mabiala s'est élevé contre la rumeur comme mode d'information au sein de sa formation: «Il faut que nous abandonnions au sein du parti cette suspicion permanente. On l'a vu à M'pila le soir prendre les sacs de «Nguiri!». Vous êtes en train de fragiliser votre chef vous-mêmes. Laissons ça, si c'est le pouvoir qui diffuse ces allégations, honte à lui». Faisant le bilan des résultats obtenus aux législatives et sénatoriales de 2017, Pascal Tsaty-Mabiala a demandé à ses militants de ne pas se réjouir. «Les résultats sont médiocres pour ce que nous sommes. Ces maigres résultats, nous ne les prenons que dans le grand Niari et non ailleurs. Il faut que nous cessions d'être un parti des pays du Niari. L'UPADS doit être un parti national comme par le passé, avec des élus sur l'ensemble du territoire. Nous sommes nous-mêmes en train de laisser le terrain», a-t-il fait savoir. Il a exhorté les militants à faire honneur à Pascal Lissouba. «Gardons avec jalousie cet instrument qu'il nous a laissé. Ce n'est pas le parti d'une ethnie, mais le parti créé pour le Congo. Aimons-le comme le président fondateur l'a tant aimé», a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Enquêtes préliminaires sur des soupçons de détournement de deniers publics

Corruption: les premières têtes vont tomber!

Dans son discours sur l'état de la nation devant le Parlement réuni en congrès, le 30 décembre 2017, le président de la République avait longuement stigmatisé les antivaleurs, un véritable frein à la marche vers le développement du pays. Il est maintenant question de réprimer, éduquer et de redresser lorsque les faits l'exigent, avait-il insisté. Face à la fraude, la corruption, la concussion, le trafic d'influence, le laxisme, il avait indiqué que sanctionner restera la pierre angulaire de la gouvernance, sur l'autel de la législation et la réglementation en vigueur. Il avait en outre rappelé que dans le pays, aucune disposition n'interdit aux procureurs de la République de se saisir des dossiers délicieux, y compris ceux portant sur des crimes économiques. Depuis lors, les choses semblent bouger très vite.

Le procureur de la République a annoncé, il y a peu, qu'il venait d'instruire le directeur général de la surveillance du territoire (DGST) de procéder, sans délai, à des enquêtes préliminaires sur des soupçons de détournement des deniers publics, suite aux dénonciations et investigations menées par la Commission nationale de lutte contre la corruption, la concussion et la fraude.

Il s'agit, dans un premier temps, du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville (CHU-B) et du ministère de la Santé et de la population, précisément à la Centrale d'achat des médicaments, notamment sur les antirétroviraux. André Oko-Ngakala a, par ailleurs, indiqué que d'autres enquêtes seront ouvertes dans les prochains jours.

Concernant le CHU-B, selon le rapport de la Commission nationale de lutte contre la corruption, sur 4,8 milliards de F.Cfa par an, la part réservée à l'achat de médicaments est à peine de dix-neuf millions quarante-quatre mille F.Cfa (0,4 %, soit la somme). «Les cabinets se sont érigés en structures d'achat et de distribution des produits. De 2014 à 2016, les documents comptables sont inexistant. Tous les pouvoirs ont été concentrés entre les mains du conseiller économique, des directeurs des finances et de la planification [...] qui ont fait la rétention de deux millions de francs dont l'usage et la nécessité ne sont pas justifiés», dénonçait le président de la commission, Lamy Nguélé, qui a jeté le pavé dans la marre.

Sitôt saisie, la direction générale de la surveillance du territoire (DGST) s'est mise en branle. Les interpellations se sont multipliées, les interrogatoires sur interrogatoires. Finalement, tous ceux qui ont géré les finances publiques au ministère de la Santé à l'époque de l'ancien ministre François Ibovi, notamment le directeur des études et de la planification et l'attaché financier, ainsi que l'actuel conseiller financier de l'actuel ministre de la santé sont dans le collimateur. Arrêtés, ils sont actuellement à la maison d'arrêt.

Quant à l'ancien ministre de la santé, il a été écouté. Son statut de ministre lui a fait éviter la traduction devant la Haute Cour de justice, a-t-on appris. En effet, selon l'article 193 de la Constitution, la Haute Cour de justice est compétente pour juger «les membres de l'Assemblée Nationale et du Sénat, les ministres, les membres de la Cour Suprême et les membres de la Cour Constitutionnelle, sont justiciables devant la Haute Cour de Justice, pour les actes qualifiés crimes ou délits commis dans l'exercice de leurs fonctions. Ils sont mis en accusation par le Parlement réuni en congrès statuant par un vote au scrutin secret, à la majorité des deux tiers de ses membres».

A signaler que la toute dernière mission du Fonds monétaire international (FMI) a relevé lors de son passage en décembre dernier, des faiblesses dans la gouvernance des finances publiques et une corruption qui ne cesse de gagner du terrain au Congo.

KAUD

Tarifs d'abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
France, Afrique	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Conseil supérieur de la magistrature

Le projet de loi organique en débats au Parlement

Prélude à l'ouverture des sessions ordinaires dites administratives des deux chambres du Parlement qui s'ouvrent le 1^{er} février prochain, le Sénat et l'Assemblée nationale ont tenu, le jeudi 25 janvier dernier, leurs conférences des présidents à Brazzaville. Leurs objectifs étaient de préparer l'ordre du jour des sessions ordinaires dites administratives. Au total, 11 affaires sont arrêtées par les sénateurs et 12 par les députés.

Les travaux ont été présidés au sénat par Pierre Ngolo, président de la chambre haute et Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, en présence de Clément Mouamba, premier ministre, chef du Gouvernement et Benjamin Boumakany, secrétaire général du Gouvernement. Rien de bien nouveau dans l'agenda des deux chambres. Elles espèrent avoir de nouvelles affaires en cours de session en provenance du Gouvernement. Plusieurs affaires à caractère juridique sont inscrites à la session, dont les projets de loi organique fixant l'organisation, la composition et le fonctionnement du conseil supérieur de la magistrature, du conseil consultatif des personnes vivant avec handicap et du conseil économiques, sociale et environnement; le projet de loi organique portant organisation

et fonctionnement de la Cour constitutionnelle. Une affaire à caractère économique porte sur la ratification de l'accord de don entre la République du Congo et la Banque mondiale pour le financement du projet forêt et diversification économique, etc. Au cours de leur session, les députés mettront en place une commission d'apurement, certainement des arriérés et primes des députés que l'Assemblée nationale leur doit. Ils désigneront des rapporteurs généraux des recettes et spéciaux des dépenses. Pour la plupart, «Il s'agit de vieilles affaires qui ont été reportées lors de la session. Les nouvelles affaires vont certainement nous parvenir au cours de session parce que la liste n'est pas close», a indiqué Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou, deuxième secrétaire de l'Assemblée nationale. Même son



Les sénateurs



Les députés

de cloche du côté du deuxième secrétaire du Sénat, Joseph Yedikissa Dhadié. Avec le projet de loi organique fixant l'organisation, la composition et le fonctionnement du conseil supérieur de la magistrature envoyé au Parlement pour examen, le Gouvernement

entend créer les conditions nécessaires avant la tenue de ce conseil d'où sortiront les juges chargés de juger les citoyens actuellement en garde à vue prolongées à la maison d'arrêt.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Climat

L'AFD entend accompagner le Congo

L'atelier participatif Adap'Action, organisé le mercredi 24 janvier 2018 par l'Agence française de développement (AFD), en partenariat avec le ministère du Tourisme et de l'environnement vise à accompagner le Congo dans la formulation et la mise en œuvre de sa Contribution déterminée au niveau national (CDN). Avec des experts, des contributions attendues devraient permettre d'atteindre l'objectif visé par l'AFD, à savoir répondre à la fois à la demande du pays en développement en termes de soutien à la mise en œuvre de leur CDN, notamment pour le volet adaptation, et permettre la montée en puissance des investissements d'adaptation aux changements climatiques des pays volontaires.

Les travaux ont été ouverts par Roger Mpan, directeur général de l'Environnement, en présence de Lionel Cafferini, directeur de l'Agence française de développement (AFD). L'objectif de la facilité Adapt-Action est d'accompagner 15 pays dans la consolidation de leur gouvernance «climat pour une mise en œuvre réussie de leur CDN; la déclinaison de leur CDN en politiques publiques sectorielles adossées à des plans d'actions concrets portant sur les secteurs les plus vulnérables au changement climatique (gestion des ressources en eau et sécurisation de l'approvisionnement, agriculture et biodiversité, événements climatiques extrêmes, etc); la conception de programme et projets «climat» transformationnels, avec une priorité donnée à l'adaptation au changement climatique. Plus encore, l'objectif de la faci-

lité est d'outiller les pays pour la mobilisation des financements climat, afin de démultiplier les actions et investissements leur permettant de s'inscrire dans les trajectoires de développement résilientes. Au total, 30 millions d'Euros seront déployés dans 15 pays dont le Congo par la France à travers l'AFD, chef de file de la mise en œuvre d'Adapt'Action, avec l'appui de l'Expertise France. Trois axes d'intervention simultanés et complémentaires seront financés par l'AFD, à savoir: appui au renforcement des capacités et à la gouvernance «climat» pour la consolidation, la mise en œuvre et le suivi des contributions; appui à l'intégration des enjeux d'adaptation dans les politiques publiques sectorielles et appui à la préparation de projets et programmes structurants dans le domaine de l'adaptation. D'où l'intérêt de cet atelier. Déjà le 23 janvier, Mme Arlette



Arlette Soudan-Nonault en compagnie des membres de la mission d'identification.

Soudan-Nonault a reçu en audience, la mission d'identification des projets conduite par le directeur de l'AFD. «Cet atelier transversal nous permettra de parler, au niveau de l'environnement, du plan climat que nous n'avions pas.», a-t-elle déclaré. Pour le directeur de l'AFD, Lionel Cafferini, l'accord de Paris en 2015 impose de faire davantage et plus pour le climat. Il a indiqué qu'en 2017, son agence avait adopté une nouvelle stratégie climat développement pour la période 2017-2022 qui repose sur 3 enjeux principaux, à savoir: «la recherche d'une plus grande sélectivité des projets financés, c'est-à-dire ne plus financer les projets qui ont un impact négatif sur la trajectoire de développement bas carbone, s'assurer de manière plus globale des projets que nous finançons s'inscrivent dans les trajectoires de développement bas

carbone, dans les trajectoires à faiblement émissives en gaz à effet de serre et résilientes au changement climatique; maximiser l'impact de notre action en augmentant nos volumes de financements, de rechercher les effets d'entraînement et de levier en mobilisant le secteur privé autour des projets financés par l'AFD, la société civile; jouer un rôle accru de facilitateur, de catalyseur dans la co-construction avec nos pays d'intervention de stratégie climat». Il a fait comprendre que plusieurs projets au Congo s'inscrivent déjà dans cette dynamique, notamment dans les secteurs de la forêt, la biodiversité, la préservation des ressources naturelles, de l'agriculture et de l'assainissement.

C. A. Y-NG

Coup d'oeil en biais

Assassinat crapuleux d'un militaire

C'est littéralement tout le quartier de Makazou (sud de Brazzaville) qui pleure son enfant, un exemple de serviabilité et de bonté. Le corps du capitaine Evariste Niama, radiologue à l'hôpital militaire de Brazzaville, a été retrouvé mutilé près d'une poubelle de marché au quartier Mikalou (nord de la ville) samedi matin. Il avait disparu de son lieu de travail mercredi soir. L'émotion est grande pour cet assassinat qu'on ne s'explique pas. La police est aussitôt entrée en action pour déterminer les circonstances, les causes et les commanditaires de l'odieux assassinat qui fait pleurer tout un quartier, abasourdi devant cette brutale disparition de «Ya Eva».

Ces délestages qui provoquent la colère des clients de la SNE

Quelles sont les règles qui président aux délestages sectoriels? Plus d'un ménage du quartier Kahounga (pourtour de la mairie de M'Filou, 7^e arrondissement de Brazzaville) s'est posé la question avec colère dimanche soir. Traditionnellement, le courant «partait» les lundis, mercredis et vendredis; il «revenait» les samedis et dimanches et autres jours. L'énervement a gagné dans les foyers lorsque samedi soir la coupure d'électricité est intervenue, et ensuite dimanche soir en plein match de football Nigeria-Angola privant ceux qui s'étaient organisés pour suivre l'autre match du Chan au Maroc, le Congo-Libye, tant attendu. SNE, doit-on déduire les frais de délestage, des court-circuits et des appareils endommagés des prochaines factures (qui tomberont, bien sûr, avec une régularité de métronome)?

Un avocat célèbre pour l'Etat congolais au procès de Jean-Marie Michel Mokoko

Le procès de Jean-Michel Mokoko et d'autres opposants accusés d'atteinte à la sûreté de l'Etat et emprisonnés depuis 2016, devrait se tenir ce premier trimestre 2018. Selon une information confidentielle de «La Lettre du continent», l'Etat congolais a contacté un avocat français célèbre, le pénaliste Eric Dupont-Moretti qui avait fait partie du collectif des avocats de Marcel Ntsourou dans le procès du drame de Mpila. Il aurait accepté et «devra démêler», selon ce journal, un dossier qui, d'après les avocats du général Jean Marie Michel Mokoko, serait «vide». Réagissant à cette information, Charles Zacharie Bowao, irréductible opposant en liberté, a posté sur twitter le message ci-après: «Les Congolais n'oublieront jamais ceux qui ont fait le choix de la dictature contre le peuple, ceux qui participent à des maladroites de procès contre les prisonniers politiques»

Viaduc Talangaï-Kintélé: on y roule bien, mais quel danger!

Le viaduc long de 7, 4km qui dessert la zone de Kintélé décongestionnant du coup les accès nord de Brazzaville est toujours en bon état, deux ans et demi après son inauguration. Il n'y a ni nids de poules, ni crevasses. On y roule donc bien. Mais comme la route est bonne, elle constitue aussi un grand danger. Beaucoup d'accidents, parfois mortels y sont enregistrés chaque mois. L'après-midi du samedi 27 janvier, vers 18h, une voiture 4x4 a percuté un lampadaire. C'est le énième lampadaire que les chauffards ont fait coucher. La violence du choc était telle qu'elle est totalement cabossée. Cet accident a été à l'origine d'un embouteillage monstre de véhicules de retour du Complexe sportif La Concorde où la FECOFoot (Fédération congolaise de football) a lancé son championnat national de Ligue 1. La police ne devrait plus se contenter de placer ses hommes aux deux extrémités de cette route. Il faut aussi des agents au milieu, pour réprimer les chauffards qui auront trop appuyé sur le champignon et veiller à la limitation de la vitesse. Autrement, l'hécatombe se poursuivra.

Un panneau de signalisation, s'il vous plaît!

Il n'y a plus un panneau de signalisation depuis longtemps au croisement de l'avenue Loutassi avec l'avenue de la Paix, à Moungali, le quatrième arrondissement de Brazzaville. S'il y en avait, les automobilistes ne savent pas de quel panneau il s'agissait. Mais les policiers y sont prompts à coller une amende pour IPS (Inobservation de panneau Stop). Sans donner des conseils, ils demandent souvent qu'on leur graisse la pâte avec 7000 francs CFA, d'après les automobilistes, sinon on leur ravit le permis de conduire. Ensuite, c'est la fourrière à l'hôtel de police avec injonction de payer 12.500 francs dans les 24h. Qu'est-ce que ça coûte d'installer un panneau de signalisation là où il n'y en pas?

Des feux rouges en panne à Brazzaville!

A plusieurs carrefours de la capitale congolaise, les feux rouges sont en panne. C'est le cas depuis quatre mois au croisement du boulevard des armées général Alfred Raoul avec l'avenue Loutassi, un mois au niveau de la Patte d'Oie au croisement avec le boulevard Denis Sassou Nguesso. Même constat au carrefour du CHU, au rond-point de l'avenue Emile Biayenda à hauteur du ministère des Finances ou au rond-point de la Coupole. Ils ne jouent plus leur rôle. D'après une enquête de la télévision privée DRTV, la mairie de Brazzaville est redevable à la société qui gère ces feux. La dette s'éleverait à plusieurs millions de francs CFA, poussant cette société à déprogrammer et arrêter le fonctionnement de la majorité des feux tricolores à Brazzaville. L'entreprise en question a mis les clés sous le paillason. Installer des feux de signalisation, c'est bien, les entretenir c'est mieux.

Petite agriculture

A la découverte du Moringa, plante-ressource

Le Moringa (*moringa oleifera*) est un arbre pérenne de résineux et largement cultivé en Asie, en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. Facile à cultiver, il s'adapte aux pays tropicaux comme le Congo. Chaque partie de l'arbre de Moringa a des propriétés bénéfiques.

Le Moringa se développe dans des conditions arides. Il peut atteindre jusqu'à 3 mètres de hauteur, dès la première année. Il produit des feuilles pendant la saison sèche et même durant les périodes de grand stress pluviométrique. Il est donc une véritable source de vie, une source de verdure. Son intérêt est diététique, agronomique et médicinal.



L'arbre de vie

Le Moringa, un arbre pour améliorer la nutrition et le revenu des petits agriculteurs

Cet arbre possède un énorme potentiel. Il peut également purifier l'eau et la rendre potable. La plupart des parties de l'arbre sont comestibles. Ses feuilles et ses fleurs sont consommables en salade, légumes cuits ajoutés aux soupes et aux sauces, ou utilisés pour faire du thé.

Le Moringa est très riche en éléments nutritifs (vitamines, minéraux et protéines). Ses feuilles fraîches contiennent par gramme 7 fois autant de vitamine C que des oranges, 4 fois autant de calcium que le lait, 4 fois autant de vitamine A que la carotte, 3 fois autant de potassium que des bananes, 3 fois plus de fer que dans les épinards et autant de protéines que les œufs de poule.



Le Moringa soigne les enfants atteints de la malnutrition

L'ébullition des feuilles de Moringa fraîches et de la poudre séchée dans l'eau améliore l'activité antioxydante aqueuse et augmente le fer bio-disponible d'un facteur de 3. La poudre de feuille séchée est transformée en capsules de Moringa et utilisée comme complément alimentaire.

Selon le génotype, le poids frais des deux premières récoltes varie entre 560 g et 2,3 kg par plante. Le rendement total en matière fraîche à la première récolte (feuilles et jeunes pousses) dépend de la densité de la plante et varie de 19,6 à 78 t/ha avec une densité de plantes de 95 000 et 1 millions de plants. Le Moringa sert également de fourrage pour les animaux et, avec ses graines, à la fabrication de carburant vert.

«Le Moringa a un grand potentiel pour générer des revenus pour les petits agriculteurs et pour améliorer les services environnementaux en contrôlant l'érosion du sol et du vent, et en fournissant de l'ombre et de l'eau propre», soutient Margueritte Homb, présidente du réseau Espace créateur, qui fait du Moringa son cheval de bataille. C'est «l'arbre miracle», aime-t-elle à dire.

Moringa: usages médicaux

Les feuilles frottées contre les tempes peuvent soulager les maux de tête. Un broyat de feuilles, appliqué sur une coupure peu profonde, arrête l'écoulement du sang. Les feuilles de Moringa ont un effet antibactérien et anti-inflammatoire, lorsqu'on les applique sur une plaie ou sur des piqûres d'insectes.

On peut aussi utiliser des extraits de feuilles contre les infections de la peau dues à des bactéries ou à des champignons.

Le thé aux feuilles soulage les ulcères gastriques et les diarrhées. Manger les feuilles de Moringa est excellent pour ceux qui souffrent de malnutrition, car elles contiennent des grandes quantités de protéines assimilables et de fibres.

Les feuilles de Moringa soulagent la fièvre, la bronchite. Elles sont également utilisées pour traiter le diabète et l'hypertension. Le Moringa peut aider à reconstruire les os fragiles, combattre les anémies et permettre à une mère d'allaiter son nourrisson. Il est donc important que des opérateurs agricoles, industriels, des associations et individualités, voire le Gouvernement investissent dans cette filière dont les bienfaits pour tous sont plus grands que d'éventuels inconvénients; le retour sur investissement est garanti.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Pascal Marcellin Okombi, économiste financier

«Le moment est arrivé de mettre un terme aux dérives budgétaires»

Dans sa série d'interviews, La Semaine Africaine s'est rapproché de Pascal Marcellin Okombi, économiste financier, pour recueillir son opinion sur l'actualité financière et budgétaire congolaise. Parlant de la discipline budgétaire, il estime que le moment est arrivé de mettre un terme aux dérives budgétaires sources de beaucoup de faiblesses... pour lui cet état de choses met en cause la soutenabilité budgétaire congolaise. Il invite cependant tous les acteurs concernés à la prudence.



Pascal Marcellin Okombi

*M. Pascal Marcellin Okombi, en votre qualité d'économiste financier, vous avez suivi comme bon nombre de congolais le discours du Chef de l'Etat au parlement réuni en congrès, notamment sur les antivaleurs, quel est votre sentiment à ce sujet?

**Je tiens tout d'abord à remercier la rédaction de La Semaine Africaine, qui malgré la multitude d'experts congolais me donne l'occasion de m'exprimer après l'adresse du Chef de l'Etat aux parlementaires réunis en congrès. Mon sentiment en tant que citoyen militant contre les antivaleurs ne peut être qu'un sentiment de satisfaction et de soutien au président de la République dans le rétablissement de l'autorité de l'Etat.

*Mais selon vous, comment mettre un terme à ces pratiques tant décriées?

**Je voudrais vous rappeler que l'Etat n'a pas commencé au Congo, en d'autres termes j'invite le Gouvernement à suivre la voie tracée par les premiers dans la lutte contre la corruption et les autres antivaleurs. Pour mettre un terme à ces pratiques je suggère au Gouvernement ce qui suit :

La mise en place des organes de lutte véritablement dans tout le pays dont l'action se repose sur une stratégie adaptée à la sociologie congolaise; la rédaction et le dépôt au parlement d'une loi sur la déclaration du patrimoine conformément à une disposition constitutionnelle je crois bien l'article 55 si ma mémoire ne me trompe pas qui fait obligation à tout citoyen nommé ou élu à une haute fonction de faire une déclaration de son patrimoine avant l'entrée en fonction et à la cessation de service; les déclarations (à la prise de service et à la cessation) permettent à l'organe en charge de vérifier si le citoyen nommé pendant l'exercice de ces fonctions n'a pas fait bénéficier des avantages illégaux; l'implication du pouvoir judiciaire comme une véritable entité de répression, fortifiera le Gouvernement dans la lutte contre la délinquance économique,

en rendant une justice équitable avec des peines correspondant à la gravité des faits; le renforcement des capacités des corps de contrôle et le bon usage des rapports de contrôle et d'inspection par les autorités administratives et judiciaires; l'assainissement du milieu professionnel souvent incitatif à des comportements déviants par la mutation du personnel pour lutter contre l'immobilisme et la routine; l'exercice de la sanction administrative par la réhabilitation des conseils de discipline dans la fonction publique; la création des points focaux ministériels de lutte contre la corruption et la fraude; la promotion de la lutte contre les antivaleurs par les organes en charge et la société civile par des campagnes médiatisées.

*En votre qualité d'économiste financier, le FMI exige au Gouvernement la mise en place des mesures d'austérité, pouvez-vous nous citer quelques points utiles à suggérer?

**Avant de répondre à votre question je vais faire un rappel pour permettre aux profanes qui vous lisent de bien comprendre la question, il s'agit de savoir la motivation qui a conduit le Gouvernement congolais à s'adresser au Fonds Monétaire International (FMI)? La raison fondamentale est qu'avec la chute du prix du baril de pétrole le Gouvernement congolais n'est plus à mesure d'assurer le fonctionnement régulier des services de l'Etat à cause de l'insuffisance de recettes. Dans un langage facile l'Etat n'est plus capable d'honorer convenablement ses engagements que je n'ai pas besoin de citer. Il est évident que l'Etat par le biais du Gouvernement trouve une solution auprès des bailleurs de fonds. Ainsi le FMI a été contacté pour nous apporter un soutien financier. Cependant, le FMI conditionne son aide à la mise en place d'un programme d'ajustement dans lequel nous nous engageons à mieux gérer nos ressources. Pour répondre à votre question ces mesures visent: la mai-

trise des dépenses publiques et la maximisation et la sécurisation des recettes. Dans le volet dépenses je peux citer: la tenue sur le sol congolais des sommets strictement statutaires c'est-à-dire que l'organisation ou la tenue des manifestations politiques, économiques, culturelles et sportives doit obéir au calendrier de l'organisation, en d'autres termes pas de manifestations non budgétisées; la limitation des voyages officiels et missions à l'étranger; la réduction des primes indemnités de certaines catégories d'agent de l'Etat y compris les personnalités et personnels techniques des institutions constitutionnelles; la réduction des subventions accordées à certains organismes publics et sociétés d'Etat; la prohibition des prises en charge par le budget de l'Etat des frais de téléphone, d'électricité et de réparation de voitures accordées à certaines personnalités; le maintien de la masse salariale des fonctionnaires à un niveau raisonnable; Au sujet des recettes il s'agit d'élargir l'assiette fiscale par l'identification des nouvelles niches. En langage courant, il s'agit de prendre en ligne de compte certaines activités rémunératrices auparavant délaissées dans les prévisions fiscales; le respect scrupuleux de la réglementation en matière d'exonération douanière; la lutte contre la fraude et l'élévation des recettes fiscales et douanières par l'intensification des contrôles et inspections pour ne citer que celles-là.

*Le ministre des finances et du budget, lors de la présentation du budget de l'Etat exercice 2018 devant l'assemblée nationale a cité la discipline budgétaire comme un des piliers pour la bonne exécution de ce budget, que dites-vous, vous qui avez écrit sur la discipline budgétaire?

**Le commentaire que je peux faire à ce sujet, c'est dire qu'on ne peut pas parler d'un budget d'austérité sans parler de la discipline budgétaire. Le moment est arrivé de mettre un terme aux dérives budgétaires sources de beaucoup de faiblesses à savoir: la rétention et la soustraction des recettes, la falsification d'écritures comptables, la pratique des engagements et des liquidations des dépenses fictives, les détournements des deniers publics avec pour conséquence de nombreux titres impayés en fin d'exercice sont autant des maux qui minent la budgétaire. Cet état de choses met en cause la soutenabilité budgétaire congolaise. J'espère que dans le contexte actuel, chaque acteur sur la chaîne de la recette de même que celle de la dépense mesure l'ampleur de la responsabilité qui lui incombe dans ses actes de gestion. J'ose espérer que le retour à l'orthodoxie financière garantira le principe de la séparation de pouvoir entre l'ordonnateur et le comptable dans l'exécution du budget de l'Etat 2018.

*Les caisses de sécurité sociale sont en difficulté de trésorerie pour le paiement des pensions de retraités en particulier ceux de la retraite des fonctionnaires (CRF), quelle suggestion faites-vous à ce sujet?

**Oh! Le mode de financement traditionnel des caisses de retraite est celui dont les actifs cotisent pour les retraités, je crois qu'il ne répond plus du fait de la longévité des retraités et du rétrécissement du marché de l'emploi. En d'autres termes les retraités vivent plus longtemps qu'il y a 30 à 40 ans et le nombre d'actifs baissent d'année en année du fait de la rareté de l'emploi. Je peux suggérer deux pistes dont les experts en la matière et les décideurs peuvent exploiter. La première, il faut initier une nouvelle loi plus actuelle avec un mode de financement qui n'est pas rattaché aux cotisants actifs (comme un impôt) par exemple pour tous droits fonciers payés 2% reversés aux caisses de retraite. On peut retenir beaucoup d'hypothèses avec nos ressources naturelles. La deuxième suggestion, il serait souhaitable de mettre en place un fonds de solidarité dont la loi pourra déterminer son mode de financement. Ces fonds de solidarité en cas de manque de liquidité pourra alimenter les caisses de retraite.

Propos recueillis par Pascal AZAD DOKO

Economie

De bonnes perspectives pour l'Afrique en 2018

Le rapport annuel sur les perspectives économiques de l'Afrique publié par la Banque africaine de développement (BAD) indique que l'Afrique est sur la bonne voie en 2018. La BAD a présenté son rapport phare annuel le 17 janvier 2018, à son siège à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Le rapport présente les prévisions à court et moyen termes sur l'évolution des principaux indicateurs économiques pour chacun des 54 pays d'Afrique et fait la synthèse des défis socioéconomiques et des progrès enregistrés. Il fournit de nombreuses clés pour décrypter et comprendre les réalités socioéconomiques multiples des pays. Selon ce document, le continent a confirmé sa résilience face aux multiples chocs auxquels il a dû faire face et les prochaines années s'annoncent donc luisantes. Le président de la BAD, Akinwumi Adesina, a déclaré que «dans certains pays, la mobilisation des ressources

intérieures dépasse désormais celle des pays d'Asie et d'Amérique latine, dont les niveaux de développement sont comparables, même si le niveau atteint demeure encore insuffisant pour faire face au niveau élevé de financement nécessaire à l'expansion du capital humain». La croissance est certes visible, affirme le rapport.

La Libye a connu une hausse estimée à plus de 55 % en raison de la reprise de la production pétrolière. Dans les autres Etats africains, grands producteurs de pétrole, les années à venir s'avèrent décisives pour leur stratégie de transformation économique. C'est le cas du Ghana

avec des projections de 8,5 % en 2018, la Côte d'Ivoire avec 7,9 %, le Sénégal avec 7 %, ainsi que Djibouti avec 6,9 % et la Tanzanie avec 6,7 %.

Des pays comme le Burkina Faso, le Bénin, la Sierra Leone atteindront une moyenne annuelle de 6 %. Le Nigéria et l'Afrique du Sud renouèront, quant à eux, avec la reprise économique. Tandis que l'Ethiopie

devra lutter pour maintenir le cap. Le président de la BAD relève que la première priorité pour les économies africaines est d'adopter des stratégies de croissance visant à absorber la main d'œuvre et de réduire la pauvreté. Il a indiqué que les projets d'infrastructures sont parmi les investissements les plus rentables dans lesquels devraient s'engager les Etats africains, car ils se chiffrent entre 130 et 170 milliards de dollars américains par an. «Si les infrastructures sont bien gérées, elles fournissent les ressources financières pour faire tout le reste», a souligné Akinwumi Adesina.

Philippe BANZ

Questions de réflexion

Jusqu'où s'étendra Brazzaville? De la Djiri jusqu'à Nganga Lingolo, la capitale du Congo est étendue en longueur. Limitée dans ses bordures Est par le fleuve Congo, frontière naturelle, elle a tendance à s'étendre dans ses façades Ouest. Cela pose la question de sa délimitation précise. Et même de sa population: combien d'habitants compte Brazzaville? (ASM - Mfilou, Brazzaville)

Union africaine

Les chefs d'Etats prônent la résolution des conflits et l'indépendance financière

Ouverts le 22 janvier dernier, les travaux du 30e Sommet de l'Union africaine se sont poursuivis, dans leur deuxième phase, avec l'entrée en scène des chefs d'Etat, les 28 et 29 janvier 2018 au siège de l'organisation à Addis-Abeba (Ethiopie). Cette rencontre qui a permis au Rwandais Paul Kagamé de prendre officiellement les rênes de l'UA, a été consacrée, entre autres, au financement que l'organisation entend trouver pour son indépendance vis-à-vis de l'extérieur, la prévention et la résolution des conflits, la crise migratoire et l'accèsion au marché unique africain du transport aérien, qui pour le continent demeurent des priorités.

Les dirigeants ont examiné quelques rapports sur la paix et la sécurité, dont l'un sur la situation en Libye, en marge du sommet. Cette question qui est non seulement le point de départ le plus important des migrants en Europe, mais demeure un goulot d'étranglement sur le plan sécuritaire en Afrique, depuis la chute de Mouammar Kadhafi. Un dossier à la charge du président congolais Denis Sassou Nguesso, qui dirige le comité de haut-niveau sur ce pays.

Le Tchadien Moussa Faki Mahamat, président de la commission de l'UA, dans son intervention, a pointé du doigt le Soudan du Sud en estimant que son institution devrait désormais passer aux sanctions. «On y voit une violence insensée,

que les belligérants infligent avec des cruautés indicibles. Le moment est venu d'imposer des sanctions à ceux qui font obstacle à la paix», a-t-il lancé du haut de la tribune. A cela s'ajoute la RD Congo où «les tensions et les violences de ces derniers jours ont souligné l'urgence de la mise en œuvre de l'Accord de la Saint-Sylvestre, en vue de la tenue des élections en décembre 2018». De même, le Mali pour lequel «il faut accélérer la mise en œuvre de l'Accord d'Alger, parallèlement à la mobilisation de l'approche d'un appui plus important de la communauté internationale pour la force conjointe du G5 Sahels», a-t-il dit.

Les chefs d'Etat pensent que le temps est venu pour l'Union africaine d'avoir ses propres



Les chefs d'Etat et de Gouvernement au sommet de l'UA

sources de financement afin de ne pas dépendre de l'Europe, des Etats-Unis d'Amérique ou du Japon. D'où ce projet d'une taxe de 0,2% sur les produits importés par les pays africains. Sur ce point, Alpha Condé, président sortant, a révélé dimanche que seuls 20 pays sur 55 étaient pour l'application de cette mesure. Pourtant des moyens financiers, il en faudra pour une Union qui a dû abandonner ses projets les plus ambitieux. D'après Alpha Condé, plus de 80% des programmes de l'organisation panafricaine sont assurés par ses partenaires occidentaux. L'une des grandes résolutions

du sommet, si elle pouvait être appliquée, c'est l'accès des pays membres au marché unique africain de libre-échange et du transport aérien susceptible de procurer au continent 300.000 emplois directs et 2 millions d'emplois indirects. Ce qui pourrait réduire considérablement les migrations des jeunes. Le lancement officiel de ce marché est prévu le 30 mars prochain à Kigali, au Rwanda, sous la houlette de Paul Kagamé, nouveau président de l'UA.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

RD Congo

La dépouille d'Etienne Tshisekedi toujours pas rapatriée

Dans la rétro qui a marqué l'histoire politique de la République Démocratique du Congo en 2017, s'inscrit en bonne place le décès à Bruxelles (Belgique) d'Etienne Tshisekedi wa Mulumba, le 1er février de l'année écoulée. Un an après, jour pour jour, les dispositions relatives au rapatriement de la dépouille mortelle de cette figure historique de l'opposition congolaise à Kinshasa opposent la famille de l'illustre disparu au gouvernement de Joseph Kabila dont le mandat constitutionnel est arrivé à terme le 20 décembre 2016.

Depuis, pas de nouvelles sur la date du rapatriement du corps d'Etienne Tshisekedi, toujours conservé au funérarium de Bruxelles. Pas d'informations sur l'avancée des pourparlers engagés entre les deux parties non plus. Intervenant sur la chaîne française TV5 Monde Afrique, Félix Tshisekedi, fils du défunt et sa famille sont très directs sur les responsables de cette situation. «Le Gouvernement fait tout pour retarder et politiser la situation. Le Gouvernement s'inquiète d'un éventuel soulèvement populaire qu'il ne serait pas en mesure de maîtriser et qui pourrait entraîner sa chute».

Réponse du berger à la bergère, le Gouvernement, par l'entremise de son porte-parole Lambert Mende Omalanga, ministre de la communication, y a réagi énergiquement: «Ils ont voulu conditionner le rapatriement du corps d'Etienne Tshisekedi à la nomination de Jacques Tshisekedi, ce qui est totalement immoral». Dans ce contexte de blocage, les manifestations anti-Kabila se multiplient, quoiqu'interdites, faisant plusieurs victimes. Mais le président Kabila reste intraitable: «La démocratie n'est pas une foire».

A Kinshasa, la dernière ma-

nifestation hostile en date est celle du dimanche 28 janvier 2018 ayant fait cinq morts et de nombreux blessés. Bien avant cela, il y en a eu le 31 décembre 2017 qui a fait gicler du sang à l'autel dans l'une des églises de la capitale congolaise, sans oublier la marche pacifique anti-Kabila de la diaspora de la RDC à Johannesburg, en Afrique du sud, tout récemment. Le calendrier électoral fixant les élections générales en décembre 2018 reste plus qu'incertain.

Ayant résolu de rester jusqu'ici au pouvoir, Joseph Kabila est sorti de son mutisme vendredi 26 janvier 2018 en tenant une



Lambert Mende Omalanga



Félix Tshisekedi

conférence de presse au cours de laquelle il a défié les autorités de l'Eglise catholique en particulier, pour leur ingérence supposée dans les problèmes politiques, oubliant que ce sont eux qui ont beaucoup ferrailé pour que ce climat d'apparente accalmie s'installe dans le pays. «Jésus n'a jamais présidé une commission électorale indépendante», a-t-il déclaré. M. Kabila a également critiqué

la MONUSCO, la Mission des Nations unies dans son pays, pour prestations peu convaincantes. Par contre, il n'a pas indiqué s'il sera candidat à l'élection présidentielle de décembre 2018, si elle a lieu à cette date. Cela aurait pourtant considérablement détendu l'atmosphère dans son pays.

V.G.

NECROLOGIE

Les enfants Bassonga Ba Samba: Mme Loungéngé née Pascaline Irène Tsota, secrétaire particulière au Secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Mme Jeanne Bassonga, Roger Bassonga, Petula Nancy Bassonga et la famille Kouimba portent à la connaissance des parents, amis et connaissances, que les obsèques de leur père, frère et oncle, Jean Bernard BASSONGA «B.J.B.», journaliste retraité à Radio-Congo, se dérouleront vendredi 2 février 2018, selon le programme ci-après:

9h: Levée de corps à la morgue de Makélékélé
10h-11h30: Recueillement à domicile sis rue Voula, n°90 à Météo
11h30-12h30: Messe en l'église Saint Kisito
13h: Départ pour le cimetière Ma Campagne
16h: Retour
17h: Fin de la cérémonie



Clôture du Forum économique mondial de Davos (Suisse)

Optimisme et vision multilatérale des Etats

Réunis du 23 au 27 janvier 2018 à Davos en Suisse pour le Forum économique annuel, les dirigeants du monde ont réaffirmé leur intérêt à converger ensemble vers une politique économique commune. Ils ont plaidé pour le libre-échange, un libre-marché qui abolit les inégalités entre les Etats. La rencontre a été dominée par un optimisme économique général.



Donald Trump



Alpha Condé

Parmi les interventions très attendues, il y a eu celle de Donald Trump, premier président américain après Bill Clinton à participer à cette grande rencontre mondiale annuelle. Le président américain, qui a entre autres imposé la renégociation du traité de libre-échange nord-américain (Aléna) avec de nouvelles discussions ces jours-ci à Montréal avec le Canada et le Mexique, est aussi de plus en plus sous la forte pression du monde des affaires qui l'exhorte à ne pas camper sur une politique protectionniste radicale.

Le forum de Davos a achevé ses travaux samedi 27 janvier. A l'ouverture, mardi 23 janvier, le Fonds monétaire international (FMI) avait légèrement relevé sa prévision de croissance mondiale pour 2014, à 3,7 contre 3,6% auparavant.

La rencontre a réuni quelque 2.500 participants dans la ville suisse. Hautement représentée à ces retrouvailles, l'Afrique a pu réaffirmer sa vision économique de façon globale, notamment comme l'entend son organisation continentale, l'Union africaine qui elle-même vient de réfléchir sur son financement propre. Maintenant que les lampions se sont éteints à Davos, les Etats du continent devront désormais consolider l'ensemble de leurs politiques économiques et enjeux pour une économie plus forte, plus croissante et plus dynamique. C'est-à-dire une économie catalyseur d'un réel développement.

Aristide Ghislain NGOUMA

RCA/Saint-Siège

Le président Touadéra a parlé du désarmement avec le Pape

En visite à la Cité du Vatican, le président centrafricain, Faustin-Archange Touadéra a été reçu par le Pape François jeudi 25 janvier 2018. Il s'est ensuite rendu au siège de la communauté Sant'Egidio, à Rome où il s'est adressé à la presse.



Faustin-Archange Touadéra reçu par le Pape François

Lors de sa rencontre au Vatican avec le Pape François, Faustin-Archange Touadéra, président de la République centrafricaine, a remercié le Saint-Père et l'Eglise catholique pour la «particulière attention» avec laquelle ils suivent la vie de son pays, encore marqué par une grande instabilité et une insécurité générale.

Les deux hommes ont également souligné que la communauté internationale avait un grand rôle à jouer en Centrafrique pour contribuer à la réconciliation nationale.

Le président centrafricain est revenu sur l'ensemble de ces thèmes lors de sa visite au siège de la communauté de Sant'Egidio, dans le quartier de Trastevere, à Rome. Cette communauté catholique s'est beaucoup impliquée dans le dialogue entre les différentes parties centrafricaines et dans le processus de désarmement. Ce dernier aspect est même une priorité selon le président Touadéra.

Source: Radio Vatican

Appel aux dons pour un mémorial en l'honneur du Cardinal Emile Biayenda

Pendant 40 ans, de 1977 à 2017, le Mont Cardinal Emile Biayenda a accueilli des pèlerins, des touristes dans les ténèbres, dans les broussailles, bientôt il va resplendir en pleine lumière, avec l'érection d'un monument en bronze, haut de 3 mètres. Ce site encore à l'état sauvage va connaître une transformation d'abord grâce à ce mémorial en voie de finalisation, première étape suivie d'un vaste plan de masse.

Et après l'érection de ce monument viendra la construction d'une grande église, la maison du pèlerin, un centre de conférence, un bâtiment pour la restauration, les sanitaires, un centre de soins, etc. Tout cela ne se fera pas sans un effort financier. Nous avons besoin de votre contribution. En cette période de fête des festivités, à l'occasion de la nouvelle année, temps de cadeaux, mettons notre cœur, notre volonté et notre poche au service d'une cause noble : la construction du mémorial Cardinal Emile Biayenda. Le monument est quasiment terminé. Reste à régler sa facture. Nos partenaires polonais ont payé 50% de frais. Pour les 30 000€ (19.650.000 F CFA) restants, nous faisons appel à votre générosité. Faites parler votre cœur ! Vos contributions, en chèques ou en espèces, sont à adresser et à libeller au nom de l'Association Cardinal Emile Biayenda-France : ACEB-France – 3, rue de la Gare – 93000 Bobigny / France. Un reçu fiscal sera délivré à tout donateur.

Bonne et heureuse Année 2018 à vous tous. Que l'Esprit salvateur et pacifique du Cardinal Emile Biayenda nous accompagne tout au long de cette nouvelle Année.

Gabriel SOUNGA-BOUKONO

Président de l'Association Cardinal Emile Biayenda-France

06 62 93 44 84

N.B. : Pour les donations à hauteur de 2000€ ou plus, le nom du généreux donateur sera gravé sur le monument.

ANNONCE

Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)
Nouvel arrivage des lunettes au Centre des
Polios de Moungali (10 maisons)

Réception : lundi, mercredi et vendredi

Heures : 9h30 à 13h30

Nos prix sont à la portée de toutes les bourses

Profitez-en!

IN MEMORIAM

2 février 1998 – 2 février 2018, voici 20 ans que disparaissait M. MOLONGO Joseph «Noko PEYA».

En ce jour de triste anniversaire, les sœurs, neveux, petit-fils et famille, demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

A cette occasion, une messe d'action de grâces sera célébrée, le dimanche 4 février 2018, en l'église Saint Grégoire de Massengo.



INSERTION LEGALE

Cabinet de Maître Cloud Christian Evariste KIANGUILA
Avocat à la Cour, Membre du Conseil du Barreau de Brazzaville

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur

Un immeuble sis à Brazzaville, République du Congo

A l'angle de la rue William Guinet et de l'avenue des camps, Centre-ville à Brazzaville, cadastrée: Section Q, Bloc 7, parcelle 1, d'une superficie de 757,605 m2, objet du titre foncier n°737, propriété bâtie de monsieur OTTO MBONGO Pierre, domicilié n°20, avenue Foch impasse, Centre-ville à Brazzaville ; Initialement prévue pour le vendredi 05 janvier 2018, l'adjudication a été, suivant ordonnance n°046 du 26 janvier 2018 du Président du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, reportée au samedi 17 février 2018 à 12 heures précises dans la salle des audiences dudit Tribunal sise au Palais de Justice. Fait savoir à tous ceux à qui il appartiendra :

Qu'en exécution :

- de la grosse dûment en forme exécutoire de l'ordonnance n°71 du 20 juin 2017 portant injonction de payer rendue par le Président du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville ;

- par exploit de signification du 23 juin 2017 de Maître Brice Sosthène MALANDA YOULOU, Huissier de justice et Commissaire priseur à la résidence de Brazzaville ;

- par exploit commandement aux fins de saisie immobilière du même Huissier de justice du 11 août 2017, enregistrée et publiée à la Conservation de la propriété foncière et des hypothèques en date du 30 août 2017 ;

A la requête, poursuite et diligence de monsieur HASSAN BAYDOUN, libanais, marié, père de famille, commerçant, né à EL REMADIE (LIBAN) le 1er janvier 1981, domicilié n°48, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville à Brazzaville ;

Ayant pour conseil Maître Cloud Christian Evariste KIANGUILA, Avocat à la Cour, Tél.: 05.528.89.90 ou 06.659.33.79, cabinet sis n°41, rue MAPOUATA, quartier ex Télévision, en face de l'ex boulangerie LOUZALA et du Centre scolaire ALLEGRA à Makélékélé-Brazzaville ;

DESIGNATION

Le bien immeuble objet du titre foncier n°737 est une propriété bâtie située à Brazzaville, à l'angle de la rue William Guinet et de l'avenue des camps, Centre-ville, cadastrée : Section Q, Bloc 7, parcelle 1, d'une superficie de 757,605 m2 ;

Ainsi d'ailleurs que cet immeuble existe, s'étend et se comporte avec tous ses droits, aisance et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, alors même qu'elles seraient omises dans la désignation qui précède, et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient y être faites par la suite et sans qu'il soit besoin d'en faire une désignation plus détaillée, le preneur déclarant parfaitement le connaître pour l'avoir vu et visité ;

MISE A PRIX

Un milliard sept cent quarante six millions cinq cent six mille deux cent cinquante (1.746.506.250) francs CFA

1) Les offres seront portées par Ministère d'avocats postulants près la Cour d'appel de Brazzaville ou par les enchérisseurs eux-mêmes ;

2) Les frais de poursuite seront à la charge de l'adjudicataire ;

Fait et rédigé à Brazzaville, le 29 janvier 2018

Pour les renseignements, s'adresser à :

1) Maître Cloud Christian Evariste KIANGUILA, Avocat à la Cour, Membre du Conseil du Barreau de Brazzaville, Tél. : 05.528.89.90 ou 06.659.33.79, cabinet sis n°41, rue MAPOUATA, quartier ex Télévision, en face de l'ex boulangerie LOUZALA et du Centre scolaire ALLEGRA à Makélékélé-Brazzaville ;

2) Maître Brice Sosthène MALANDA YOULOU, Huissier de justice, Commissaire-priseur près la Cour d'appel de Brazzaville, titulaire d'un office sis n°104 bis, avenue de l'Union Africaine, ex O.U.A., Centre sportif de Makélékélé (Face immeuble PELETTE, à côté de l'église Tenrikyo) à Brazzaville, tel : (+242) 05.535.16.43/06.895.63.63 ;

3) Greffe civil du Tribunal Grande Instance de Brazzaville ;

Maître Cloud Christian Evariste KIANGUILA
Avocat du créancier poursuivant

IN MEMORIAM



Il y a 10 ans, le Dr Antoine FILA, chirurgien, a rejoint la maison du Père.

Nous continuons et nous continuerons de garder de lui le souvenir d'un merveilleux père, époux et homme de valeurs qu'il n'a cessé de nous transmettre.

Puisse son souvenir rayonner en tous ceux qui l'ont connu, aimé, et qu'il a aimés.

Une messe sera dite en sa mémoire, jeudi 1er février 2018, à 13h30, en

l'église Notre-Dame à Pointe-Noire.

La veuve Fila, ses enfants et petits-enfants.

REMERCIEMENTS

Nectode Inès MBEMBA, Alida MBEMBA et tous les enfants de la Famille Noël MBEMBA, remercient tous les amis et connaissances, frères, sœurs, parents pour leur soutien multiforme, lors du décès à Brazzaville le 9 janvier 2018, de Noël MBEMBA, dit Cow Boy.





N° 001 /PAPN-DG

I- CONTEXTE ET OBJECTIFS

Dans le cadre de la mise en place du système de management de la qualité en vue de la certification à la norme ISO 9001 V 2015 de l'activité "Accueil Navires", la Direction Générale du Port Autonome de Pointe Noire (PAPN) s'est engagée résolument dans une démarche dynamique et un état d'esprit qui devront désormais s'inscrire progressivement dans les pratiques professionnelles de l'ensemble de son personnel et de ses partenaires. C'est dans cette optique que, le PAPN se propose de sélectionner les prestataires / fournisseurs sur la base de leurs capacités et aptitudes à fournir des services de qualité au PAPN.

II- DOMAINES D'ACTIVITES

Les activités à réaliser dans le cadre du présent AMI concernent les domaines suivants:

* Travaux de réparation des quais (réfection poutre de couronnement, bollards, défenses, échelles, etc. trainement des renards)

* Travaux de réparation des terre-pleins et routes (réparation affaissement, nids de poules, trottoirs, bordures de chaussées, curage des ouvrages d'assainissements, etc.)

* Travaux divers de réfection des bâtiments (plomberie sanitaire, peinture, électricité, menuiserie alu et bois, climatisation, charpente et couverture, étanchéité, carrelage, rideaux stores)

* Travaux divers de réparation du réseau de distribution d'eau (réparation bouche d'eau, poteau d'incendie, fuite d'eau sur conduite, entretien des regards à vannes, etc.)

* Travaux divers de réparation du réseau électrique (réparation défaut câble MT [confection boîte de jonction], remplacement cellules MT, entretien des équipements des postes MT/BT et de la sous station électrique, etc.)

* Travaux divers de réparation de l'éclairage public et des grands espaces (remplacement câbles BT en défaut, remplacement des luminaires 150W et 1000W, etc.)

* Fourniture des pièces de rechange d'origine (filtres à huile, à gasoil, à air et à pollen; courroie d'entraînement; batterie; pneu; rotule de direction et de pivot; biellette; bras avant et arrière, système de freinage, amortisseurs, etc.) pour les véhicules de marque ci-après:

- TOYOTA Land Cruiser Prado TXL, Land Cruiser Station Wagon, Land Cruiser VXR V8, Coaster, Land Cruiser Prado, Land Cruiser Simple Cabine, Land Cruiser Hilux D/C

- SUZUKI Grand Vitara et Jimmy

- MITSUBISHI L200

- MAGIRUS

- Renault Trucks Kerax

- Volvo

- Mercedes E350

* Fourniture des pièces de rechange d'origine (filtres à gasoil et à air ; courroie d'entraînement; batterie; etc.) pour les groupes électrogènes de marque ci-après:

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la sélection des prestataires fournisseurs potentiels du PAPN

- Caterpillar, modèle DE22E3
- GENELEC, modèle HIW – 40T5INS
- GENELEC, modèle HFW – 305T5INS
- ENERGIE RELAIS (Perkins), modèle P400SV (2206c – E13TAG3)

* Fourniture du matériel électrique (câbles MT et BT; cellules MT ; luminaire d'éclairage public 150W y/c platine ; luminaire 1000W y/c platine ; interrupteur ; prise de courant 220V ; dismatic ; disjoncteur DPN ; disjoncteur SNE ; CCP ; coffret électrique ; candélabre d'éclairage public ; etc.)

* Fournitures des appareils de froid (split et climatiseur)

* Fournitures des surpresseurs

* Fournitures diverses: matériel naval, équipement de de sûreté et de sécurité, petit équipement / outillage, matériel de transport, matériel et consommables informatiques, carburant et lubrifiants (huiles moteur, boîte de vitesse, de refroidissement et de pont, graisse, etc.....)

* Fournitures de bureau

* Fourniture et installation de logiciels

* Prestations de maintenance d'entretien et réparation

* Prestations d'assurances

* Prestations de formation

* Prestations intellectuelles

III- COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de la manifestation d'intérêt du prestataire/fournisseur comportera les renseignements suivants:

- une lettre de motivation

- le statut de l'entreprise ou groupement d'entreprises

- sa nationalité

- les références techniques de l'entreprise ou groupement d'entreprises en matière de travaux similaires [une présentation générale de la société, en précisant l'activité de base, les activités secondaires éventuelles, les moyens techniques, humains et financiers, ainsi que les Attestations de références]

- l'agrément délivré par l'Autorité compétente (Ministère de tutelle de préférence) dont relève le domaine d'intervention pour les activités réglementées

- la capacité financière assortie d'une copie des deux (02) derniers bilans fiscaux

- une copie du registre du commerce mentionnant votre activité + patente 2017 + NIU

- les certificats d'immatriculation SCIEN et SCIET

- le certificat de moralité fiscale

- l'attestation d'immatriculation

- le certificat de non faillite, redressement et de liquidation judiciaire

- le certificat de résidence fiscale

- l'attestation du régime d'imposition

- la lettre d'affiliation à la CNSS

- le quitus CNSS

- le numéro d'identification à l'ONEMO

- les reçus des contrats et paiement de la carte de travail à l'ONEMO

- le reçu des cotisations patronales à l'ONEMO

- la liste et la qualification du personnel permanent employé par prestataire/fournisseur, l'entreprise ou groupement d'entreprises, en rapport avec lesdites activités [Curriculum vitae de vos principaux intervenants dans des missions tels que celles pouvant être réalisées pour le PAPN]

NB: Pour les domaines spécifiques (assainissement, désinfection, dératisation, collecte des déchets, hydrocarbures, etc.....) une autorisation ou certificat d'exercer dans ledit domaine délivré par l'Autorité

compétente (Ministère de tutelle de préférence) est exigé.

Les sociétés retenues à l'issue de la présélection seront pré qualifiées pour répondre aux différentes consultations lancées par le PAPN et recevront ultérieurement une lettre d'invitation à soumissionner, accompagnée d'un dossier d'appel d'offres restreint. La sélection se fera en conformité avec les procédures du PAPN. Ils pourront alors retirer le dossier d'appel d'offres complet.

Le PAPN invite les consultants de standard international, intéressés par les prestations précitées, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

IV- PRESENTATION DES DOSSIERS

Les dossiers seront présentés en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, dans une enveloppe scellée et sans raison sociale.

V- CRITERES DE PRE-QUALIFICATION

Les critères de pré-qualification des sociétés porteront sur:

- l'expérience générale du candidat

- l'expérience, les références et les compétences du candidat dans le domaine des prestations/travaux sollicités

- la capacité financière du candidat (possibilité d'accès au crédit, capacité de financement, bilans du consultant pour les trois dernières années, références bancaires)

VI- DEPOT DES DOSSIERS ET RESULTATS DE LA PRE-QUALIFICATION

Les dossiers devront être déposés à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le 19 février 2018 à 14 heures 00 minute précises (heure locale). Les dossiers reçus après cette date seront purement et simplement rejetés.

Seuls les prestataires/ fournisseurs qui seront agréés par la commission seront consultés dans le cadre de consultations à lancer par le PAPN.

Les plis sont à déposer ou à envoyer par courrier à l'adresse suivante: DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME DE POINTE NOIRE BP 711 - Pointe-Noire – République du Congo

Email: info@papn-cg.org

avec la mention: MANIFESTATION D'INTERET «SELECTION DES PRESTATAIRES / FOURNISSEURS POTENTIELS DU PAPN» A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DU 19 février 2018

VII- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le PAPN peut toutefois être amené à demander des informations complémentaires utiles et nécessaires non contenues dans la manifestation du fournisseur. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à la Direction Générale du Port Autonome de Pointe Noire (Secrétariat Permanent de la Cellule de Passation des Marchés), les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures.

Pointe-Noire, le 24 janvier 2018

**Le Directeur Général
du Port Autonome de Pointe Noire**



Yattoo.com

LES SOLUTIONS D'ACCÈS À INTERNET HAUTE PERFORMANCE

Une marque **OFIS**

www.yattoo.com (+242) 06 600 0000 info@yattoo.com
 319, Avenue Charles de Gaulle POINTE-NOIRE République du Congo Face à TPI & MIGITEL 105, Boulevard Denis Sassou Nguesso BRAZZAVILLE République du Congo Face à la CFAO



ORDRE DES ARCHITECTES DU CONGO

COMMUNIQUE DE PRESSE

A tous les Acteurs et Usagers du BTP ;
 A l'ensemble des Institutions nationales et internationales ;
 A l'ensemble des Confrères Architectes Congolais et Etrangers.

L'Ordre des Architectes du Congo est créé par la loi n°013- 92 du 29 Avril 1992 qui stipule en son article 19 ce qui suit: «Nul ne peut exercer la profession d'Architecte au Congo s'il n'est inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes du Congo».

A ce titre, le Bureau Exécutif du Conseil National de l'Ordre des Architectes du Congo (OAC) invite tous les partenaires dans divers projets d'Etudes d'Architecture, Contrôle, Suivi et Supervision des travaux à justifier leur appartenance à l'Ordre ou à déposer leur contrat d'association avec un Architecte congolais inscrit au tableau de l'Ordre au plus tard le 23 février 2018.

Dépassé ce délai, les partenaires concernés seront soumis à répondre devant le conseil juridique de l'Ordre et au paiement d'une forte amende, pour non-respect des textes règlementant la profession d'Architecte au Congo, en Afrique par l'Union des Architectes d'Afrique (UAA) et dans le monde par l'Union Internationale des Architectes (UIA).


Les mêmes dispositions s'appliquent aux Agences d'Architecture, Ateliers et cabinets d'Architectes, Bureaux d'Etudes, qui exercent au Congo et ne sont pas inscrits au tableau de l'Ordre des Architectes du Congo.

Pour plus d'informations, se rapprocher du Secrétariat Permanent de l'Ordre, ouvert de lundi au vendredi, face Boulangerie la Plaine (vers la Coupole). B.P.: 772, Brazzaville- République Congo.
 Tél.: + 242 05 523 4919; E-mail: oaccongo@hotmail.com - www.oac-architectes.org

Le présent communiqué tient lieu de sensibilisation et prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Brazzaville, le 25 Janvier 2018
 Le Président du Conseil National de l'Ordre des Architectes du Congo
Antoine Béji BOKOLOJOUE

Créé par Loi n° 013-92 du 29 Avril 1992
 Article 19 : « Nul ne peut exercer la profession d'Architecte au Congo s'il n'est inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes du Congo »
 B.P : 772 Brazzaville - Tél : +242 05 523 49 19 - Compte N° 110871-01101 LCB - République du Congo
 E-mail : oaccongo@hotmail.com - www.oac-architectes.org



11H MARIAGE À LIBREVILLE

19H NUIT DE NOCES À BAMAKO

Mariée à 11h à Libreville, elle se retrouve à 19h à Bamako pour sa nuit de noces. Tourisme, amour, affaires... Chaque jour a son histoire sur Air Côte d'Ivoire. Avec plus de 300 vols par semaine, ralliez en toute simplicité 25 villes d'Afrique de l'ouest et du centre.



Tél : +242 06 818 66 66
www.aircotedivoire.com

CONSEILS ASSOCIES EN AFRIQUE CONGO « C2A CONGO »
Avenue Marien Nguouabi, Imm. SCI les Cocotiers,
1er étage appt. 102
B.P. : 4905, Pointe-Noire, Tél. : 06 953 97 97

LES ENTREPRISES DE MANUFACTURE DU CONGO "LEMCO"
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 5.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL : EX6PAMELA, Route de la Frontière-Tchimbamba
B.P. 1794 Pointe-Noire
RCCM SOUS LE NUMERON : RCCM CG/PNR/12 B 611
REPUBLIQUE DU CONGO

Précédente annonce légale :
La Semaine Africaine n° 3724 du 1er/09/2017

ANNONCE LEGALE

RENOUVELLEMENT DE MANDAT DU GERANT ET NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes du procès-verbal des décisions mixtes de l'associé unique non gérant de la société LES ENTREPRISES DE MANUFACTURE DU CONGO "LEMCO", du 29 Décembre 2017, il a été décidé :

DU RENOIUELLEMENT DU MANDAT DU GERANT : Le mandat de gérant de Monsieur Julien Vincent BOYER est renouvelé jusqu'au 31 Décembre 2018.
DE LA NOMINATION D'UN NOUVEAU COMMISSAIRE AUX COMPTES : Le cabinet Experts Comptables internationaux – MAA (EXCI-MAA), représenté par Monsieur Pierre KEMENI est nommé commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2020 sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2019, en remplacement du cabinet EXPERTS-MAC Congo, démissionnaire.

Dépôt au Greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal des décisions de l'associé unique sous le numéro 18 DA 1677, le 22 janvier 2018.
Inscription modificative au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro 12 B 611 le 22 janvier 2018

Pour avis

«C2A CONGO »
CONSEILS ASSOCIES EN AFRIQUE CONGO
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal
Avenue Marien Nguouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt. 102
B.P. 4905 Pointe-Noire Tél. 06 953 97 97

TERMINAUX DES BASSINS DU CONGO

Société anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital de francs CFA 100.000.000
Siège Social : Rue Tréchet, Centre-ville Brazzaville
République du Congo
RCCM n° CG/BZV/ 13 B 4065

Précédente annonce n°3745 du 24/11/2017

ANNONCE LEGALE

Aux termes des délibérations du Conseil d'Administration du 20 Novembre 2017, les administrateurs en fonction ont présenté leur démission du Conseil d'Administration de la société TERMINAUX DU BASSIN DU CONGO. L'actionnaire unique de ladite société a procédé à la reconstitution du Conseil d'Administration en date du 8 Décembre 2017 comme suit :

- Monsieur Stanislas de Saint LOUVENT est nommé Administrateur pour un mandat de 6 ans en remplacement de Monsieur Grégory QUEREL démissionnaire ;
 - La société financière Panafricaine dont le représentant permanent est Monsieur Henri BENATOUIL est désigné Administrateur pour un mandat de 6 ans en remplacement de la société NECOTRANS HOLDING démissionnaire ;
 - La société SOCOPAO dont le représentant permanent est Monsieur Pierre BELLEROSSE est désignée Administrateur pour un mandat de 6 ans en remplacement de NECOTRANS TERMINAL démissionnaire ;
 - La Société Participations Africaine dont le représentant permanent est Monsieur Olivier NORAY est désignée Administrateur en adjonction pour un mandat de 6 ans.
- Le mandat des administrateurs ci-dessus expirera en 2023 lors de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Aux termes du procès-verbal du Conseil d'Administration du 8 Décembre 2017, les Administrateurs ont nommé Monsieur Stanislas de saint LOUVENT au poste de Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'Administrateur.

Le Dépôt des procès-verbaux du Conseil d'Administration du 20 Novembre 2017 et du 8 Décembre 2017 ainsi que le Procès-verbal des décisions de l'Actionnaire Unique a été enregistré au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville le 18 janvier 2018, sous le numéro 18 DA 30.

L'inscription modificative du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville a été faite le 18 janvier 2018.

Pour Avis

Maître Celestin MFOUTOU,

Avocat au Barreau de Pointe-Noire,
Cabinet sis Avenue Charles De Gaulle, Tour Mayombe,
Immeuble CNSS, entrée A, 6ème étage porte 109

ANNONCE JUDICIAIRE

Affaire: Société ELCO CONSTRUCTION SARL
C/Société Maisons Sans Frontière SARL

FIXATION DES CONDITIONS DE VENTE PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE

Il sera adjugé au plus offrant et dernier à l'audience d'adjudication du 17 février 2018.

DEBITRICE SAISIE

La société Maisons Sans Frontières Congo SARL, dont le siège social est à Brazzaville 54, rue des Compagnons de Brazza, B.P.: 13934, RCCM CG/BZV/0703, NIUM 2007110000183165, prise en la personne de son représentant légal, Monsieur Roger ROC, ayant pour conseil Maître Gilles PENA-PITRA, Avocat à la Cour de Pointe-Noire, B.P.: 5460, Tél.: 05-513-36-20, dont le Cabinet est sis au centre-ville de Pointe-Noire, Boulevard Charles De Gaulle, immeuble Tour Mayombe 82, Entrée B, 4e Etage, Pointe-Noire, et Maître Bernadin BAKOUA BATANGOUNA, Avocat à la Cour, B. Etude sis Avenue Charles De Gaulle, 3e étage immeuble Tour Mayombe, centre-ville,
A la requête du créancier poursuivant, la Société ELCO CONSTRUCTION SARL, dont le siège social est à Brazzaville, 7e étage immeuble City center, B.P.: 14149, RCCM n°CG/BZV/03-B-735 et dont l'activité principale est située en son
agence de Pointe-Noire qui se trouve au centre-ville, Avenue Emeraude, à côté de l'Hôtel Orchidée, poursuites et diligences de son représentant légal en exercice, Monsieur ALY AMINE, Gérant statutaire demeurant en cette qualité audit siège.

Ayant pour conseil Maître Claude COELHO, ancien Bâtonnier du Barreau de Pointe-Noire, Cabinet sis Avenue Charles De Gaulle, Tour Mayombe 10e étage, escalier C, Boîte Postale n° 430 ;
Et Maître Célestin MFOUTOU, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, professionnellement domicilié au 15 Avenue Charles De Gaulle, immeuble CNSS, entrée A, 6e étage porte 109;

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE SAISIE

C'est un domaine immobilier constitué principalement d'un terrain nu d'environ six-cents (600) hectares, sis à la périphérie de la ville de Pointe-Noire entre la route nationale n°05 et la nouvelle route le long du Littoral (CORAF), terre KOUNDA, zone YOPA «LES CARAIBES».

Objet du Titre Foncier n°24896, ce domaine est la propriété de la Société Maisons Sans Frontières SARL dont le siège social est sis 54, Rue les Compagnons de Brazza, B.P.: 13934, Brazzaville, représentée par Monsieur Roger ROC, domicilié au n° 186 de l'Avenue François Charles, centre-ville, Pointe-Noire. Telle que ledit complexe immobilier se trouve décrit dans le volume foncier tenu par la Conservation Foncière à la division de Pointe-Noire cité, sis avenue MOET KAT MATOU, en face de l'ancienne direction de Warid Congo, ou à la Direction Générale de la Conservation Foncière et des Hypothèques, sise à Brazzaville, enceinte de la Direction Générale des Impôts et Domaines;
Ayant pour conseil Maître Gilles PENA-PITRA, Avocat au Barreau de Pointe-Noire, Etude sise Avenue Charles De Gaulle, 3e étage immeuble Tour Mayombe, centre-ville, Pointe-Noire;

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé par Maître Célestin MFOUTOU, Avocat à la Cour, et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire le 25 avril 2016, les enchères seront reçues sur:

- Date de la vente aux Enchères : le 17 février 2018 ;
- Lieu de la vente aux enchères : Palais de Justice de Pointe-Noire ;
- Mise à Prix: Six Milliards (6.000.000.000) F. CFA;
- Montant des enchères: Un Million (1.000.000) F. CFA;
- Vente au comptant, au plus offrant et dernier enchérisseur ;

- Paiement de 12% en sus du prix d'adjudication ;

Fait et adressé à Pointe-Noire,

Pour l'Avocat de la partie poursuivante
Pour tous renseignements :
S'adresser :

Au Cabinet de Maître Célestin M'FOUTOU,
Avocat à la Cour, immeuble CNSS,
Tél.: 05-521-46-03/06-621-46-03;

À l'Etude Eustache Marius OTIELI,
Huissier de justice ; immeuble ex-Nkouka
Tél.: 05-544-44-17

Et au greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire

L'Huissier de Justice



104^e Journée mondiale des migrants et des réfugiés

Accueillir le migrant ou le réfugié, c'est accueillir Jésus le migrant par excellence

C'est à travers une messe célébrée, dimanche 14 janvier 2018, deuxième dimanche du Temps ordinaire de l'année liturgique B, en l'église Sainte-Marie des Anges dans la commune de Kintélé, que la Commission diocésaine pour la pastorale des migrants et des réfugiés de l'archidiocèse de Brazzaville que préside l'abbé Destin Mouéné Ndzorombé, vicaire à la paroisse Sainte Bernadette de Casis, a commémoré la 104^{ème} Journée mondiale des migrants et des réfugiés. De nombreux réfugiés, ressortissants rwandais vivant à Kintélé, notamment, ont pris part à la messe.



Les ressortissants étrangers participant à la messe

Dans l'homélie, l'abbé Destin Mouéné Ndzorombé s'est appuyé sur l'exhortation du Pape François relative à la 104^{ème} Journée mondiale des migrants et des réfugiés. « Cette exhortation est axée sur cinq verbes: chercher, suivre, demeurer, annoncer et changer de vie. En effet, le disciple est celui qui cherche Jésus à l'instar d'André et Jean. En fait, c'est Jésus qui le cherche, car c'est lui qui a l'initiative à travers sa grâce. Il le suit et met ses pas dans les pas du Seigneur. En un mot, il partage le même destin que lui: la passion, la mort et la résurrection. Dans la deuxième partie de cette exhortation, le Pape souligne quatre mots, à savoir: accueillir, protéger, promouvoir et intégrer. En effet, «accueillir le migrant ou le réfu-

gié, c'est accueillir Jésus, lui qui est le migrant par excellence. La protection du migrant se fait par le respect des textes les concernant, notamment la convention de Genève de 1951 et la convention des droits des travailleurs migrants, ainsi que leur famille. Pour ce qui est de la promotion des migrants ou du réfugié, cela passe par la reconnaissance de leurs qualités et compétences. Enfin, l'intégration se vit à travers le marché du travail et la reconnaissance de leurs droits et devoirs. Dans le livre de Lévitique au chapitre 19, 33-34 par exemple, il est écrit: Quand un émigré viendra s'installer chez toi, dans votre pays, vous ne l'exploiterez pas. Cet émigré installé chez vous, vous le traiterez comme un indigène, comme l'un de vous. Tu l'aimeras comme toi-même,

car vous-mêmes avez été des émigrés dans le pays d'Égypte. C'est moi, le Seigneur, votre Dieu qui parle», a conclu l'abbé Destin Mouéné Ndzorombé. Après la messe, le président de la Commission diocésaine pour la pastorale des migrants et des réfugiés, en compagnie d'Aloïce Bayingana, responsable de la communauté Christ Roi du camp des réfugiés Rwandais de Kintélé, a visité ce camp qui comptait en 1999, 4.113 personnes et dont il ne reste aujourd'hui que 609 réfugiés. « Nous savons que depuis le 31 décembre 2017, la cessation du statut de réfugiés au Congo est devenue effec-

tive. Après cette échéance, les réfugiés devraient choisir entre le rapatriement volontaire, l'intégration locale ou la demande d'exemption. D'après les chiffres publiés par le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR), 8460 personnes ayant sollicité l'exemption ne l'ont pas obtenue. En conséquence, nous sollicitons auprès du gouvernement congolais de revoir cette situation, afin de leur accorder une indulgence», a déclaré l'abbé Destin Mouéné Ndzorombé.

Pascal BIOZI KIMINOU
(Sur les notes de l'abbé Destin Mouéné Ndzorombé)

Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC)

Les évêques membres du Conseil permanent réunis à Brazzaville

Brazzaville abrite du 29 janvier au 3 février 2018, la session du Conseil permanent de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC). Les travaux se déroulent au siège de l'institution et portent sur un certain nombre de dossiers importants liés à la vie de l'ACERAC, dont la gestion efficace de l'hôtel Saint François de Paule, qui abrite le siège de l'association. La rencontre regroupe les présidents des Conférences épiscopales des six pays de l'ACERAC: Cameroun, Centrafrique, Guinée Equatoriale, Tchad, Gabon et Congo.



Les évêques de l'ACERAC à l'issue de la dernière assemblée plénière

La session porte essentiellement sur l'état d'avancement de la thématique débattue lors de sa dernière Assemblée plénière à Yaoundé (Cameroun), en juillet dernier, qui avait planché sur l'œcuménisme et le dialogue interreligieux en Afrique centrale. D'autres questions telles, les propositions en vue de l'équipement et du fonctionnement de l'hôtel de l'ACERAC figurent au centre des réflexions des évêques membres du Conseil permanent. Cette rencontre sera marquée également par les interventions des différentes commissions de l'association. Entre autres: Justice et Paix, Education chrétienne, Moyens de communication sociale (médias et communication), Santé qui prendront la parole pour édifier les membres du Conseil permanent sur l'essentiel de leurs activités. En parlant des médias, l'association en possède deux jusqu'ici, le bulletin de liaison «Partage» et le site internet.

A noter que c'est le tout premier Conseil permanent de l'ACERAC depuis les changements intervenus au sein de l'institution en juillet 2017 à Yaoundé, au Cameroun. Changements ayant porté à la tête de l'association Mgr Juan Nsue Edjang Mayé, archevêque de Malabo, président de la Conférence épiscopale de Guinée équatoriale (CEGE) et l'abbé Antonio Mabila, prêtre du diocèse de Pointe-Noire comme secrétaire. Il est secondé par l'abbé Maurice Edoula du diocèse d'Owando, nommé par les évêques du Congo conformément aux statuts de l'ACERAC. Cette session du Conseil permanent est aussi la toute première se déroulant sous l'égide de l'actuel président de l'ACERAC. Le Cardinal Dieudonné Nzapalainga, archevêque de Bangui, président de la Conférence épiscopale de Centrafrique (CECA) et Mgr Samuel Kleda, archevêque de Douala, président de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun (CENC), président sortant de l'ACERAC, font partie des participants à cette rencontre.

A. G. NG.

Commission Justice et Paix et Développement du SCEAM

En marche vers le jubilé d'or

Il s'est tenu à Kigali, au Rwanda du 17 au 21 janvier 2018, la rencontre annuelle de Justice et Paix SCEAM. Etaient invités à ce Sommet continental: outre les membres de la commission Justice et Paix et Développement du SCEAM, les coordinateurs régionaux de Justice et Paix, ainsi que les membres des groupes thématiques du SCEAM (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar).

La session était ouverte par Mgr Sithembele Sipuka, évêque de Mithata, en Afrique du Sud, deuxième vice-président du SCEAM, président de la commission Justice et Paix du SCEAM. Elle était animée par le père Samuel Paquet de Jésus, deuxième secrétaire général adjoint et coordonnateur de la commission Justice et Paix et Développement du SCEAM. La rencontre a porté sur le thème: «La contribution de l'Eglise en Afrique au développement socio-économique et aux processus de réforme politique du continent». La rencontre s'est tenue au centre saint Vincent Pallotti de Kigali, la capitale rwandaise.

Lors de cette rencontre de Justice et Paix continentale, les coordinateurs régionaux et les experts des groupes thématiques ont échangé sur les initiatives des commissions Justice et Paix au niveau régional telles que le REBAC (Réseau ecclésial du bassin du Congo), sur l'expérience des Bureaux catholiques de liaison parlementaire et ont réfléchi également sur le travail des groupes de travail sur les réfugiés et les migrants. La réflexion a porté également sur le programme préparatoire pour la célébration du Jubilé d'or du SCEAM, qui aura lieu à Kampala (Ouganda) en 2019. Ainsi, en juillet 2019, le SCEAM célébrera le Jubilé d'or de son



Photo de famille des participants

existence. Aussi, les participants ont écouté les diverses initiatives des Conférences épiscopales et leur implication dans le plaidoyer pour une paix durable en Afrique. La prochaine rencontre annuelle de Justice et Paix et Développement du SCEAM aura lieu l'an prochain au Caire, en Égypte. Le Congo a été représenté par l'abbé Félicien Mavoungou, coordonnateur national de la commission épiscopale

Justice et Paix (CEJP) et de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) et par l'abbé Mesmin-Prosper Massengo, membre du groupe de travail du SCEAM sur les réfugiés et les migrants. A la fin de la rencontre, un communiqué final sanctionnant les travaux a été rendu public.

Abbé Félicien MAVOUNGOU

Clôture de la 48^e Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens

Pour cette année, la 48^e Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens s'est déroulée du 22 au 26 janvier 2018, sous le thème: «Ta main droite, Seigneur, éclatante de puissance», extrait du livre d'Exode 15,6. Le culte de clôture de cette semaine de prière a eu lieu, samedi 27 janvier 2018, au stade Félix Eboué, sous la direction du père Serge Mabelelo de l'Eglise orthodoxe, représentant le président en exercice du Conseil œcuménique empêché. C'était en présence de Mgr Anatole Milandou, du pasteur Edouard Moukala, du pasteur Albert Sambou Pougui et du représentant du chef de territoire de l'Armée du Salut. Nous y reviendrons dans nos prochaines parutions.

SCEAM, s'engage une fois de plus en faveur de tout ce qui concourt à la promotion, à la protection et à la garantie de la personne humaine.

Les migrants et les réfugiés, car il s'agit d'eux, ne doivent jamais être considérés comme une menace, mais comme une opportunité pour tout le monde. Le Pape François vient de le rappeler dans son voyage au Chili, ce jeudi 18 janvier 2018: «Ne nous privons pas de tout le bien qu'ils (les Migrants) ont à offrir».... «Pas de joie chrétienne lorsque des portes se ferment».

C'est l'occasion de dire, à la lumière de la situation actuelle des migrants et réfugiés et conscients de l'urgence d'agir, que l'initiative des Pactes mondiaux en 20 actions ou points, acceptés par les Nations unies, que l'Eglise d'Afrique s'appête à proposer aux Gouvernements

africains, soit soutenue formellement par ceux-ci pour une migration sûre, ordonnée et régulière.

Nous exhortons les Chefs d'Etats africains, au nom de l'amour pour leurs peuples et de leurs devoirs d'Etat, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour améliorer les conditions de vie dans leurs pays respectifs et de libérer leurs frères et sœurs en situation d'esclaves en Libye et partout ailleurs dans le monde. Que le Seigneur touche les cœurs de ceux qui se livrent au trafic des êtres humains, afin qu'ils prennent conscience que la vie est sacrée et mérite d'être respectée.

Fait à Kigali, le 20 janvier 2018

Pour la Commission Justice, Paix et Développement
Mgr Sithembele SIPUKA
Président de la Commission

Communiqué de la Commission justice, Paix et développement du Sceam

«Mon père était un Araméen errant qui descendit en Égypte, c'est en petit nombre qu'il y séjourna avant de devenir une nation grande, puissante et nombreuse» (Dt 26,5) Réunis à Kigali (Rwanda), du 17 au 21 janvier 2018 pour sa rencontre annuelle, sous la présidence de Son Exc. Mgr Sithembele Sipuka, évêque de Mithata (Afrique du Sud), deuxième vice-président du Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar (SCEAM) et président de la Commission Justice, Paix et Développement, nous

membres des différentes structures techniques de la même Commission, voudrions exprimer notre indignation face aux faits révélés et avérés par la presse sur le traitement esclavagiste de certains de nos frères Africains, en Libye et ailleurs. En effet, en ce 21^e siècle, il semblait improbable et inimaginable d'envisager que des êtres humains pouvaient être vendus aux enchères par d'autres, comme des bêtes de somme. Aussi, voulant réitérer le respect et la dignité de la personne humaine tant promue

et défendue par l'Eglise, à travers la Parole de Dieu et les enseignements du Magistère, la Commission Justice, Paix et Développement du SCEAM, souligne toujours l'importance et la noblesse de la vie humaine, don de Dieu et appelée à être tenue pour sacrée par tout homme. Quels que soient les besoins, les situations de précarité et de fragilité que tout homme peut vivre, à certains moments de sa vie ou tout au long de sa vie, personne n'a le droit de le chosifier ou de le réduire à une machine de production. L'homme est créé

à l'image de Dieu et, à ce titre, il doit être respecté et protégé. La Déclaration universelle des droits de l'Homme et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples rappellent aussi la nécessité de protéger l'homme dans ses droits fondamentaux, dont le principal demeure celui d'une vie digne. C'est pourquoi, considérant les missions qui lui sont dévolues par les différentes Conférences épiscopales régionales et nationales, la Commission Justice, Paix et Développement du SCEAM, organe à part entière du Secrétariat général du

Un Dimanche en paroisse: Archidiocèse de Brazzaville

Saint-Charles Lwanga de Makélékélé

Se nourrir pleinement de la sève évangélique

Il y avait foule dimanche dernier dans l'église pour la messe matinale de 6h30, signe d'un fort besoin spirituel inextinguible.

Les textes liturgiques du jour tirés des livres: Dt. 18: 15-20; 1Cort. 7: 22-35 et Saint Marc 1: 22-28, étaient lus dans la langue la plus usitée dans ce premier arrondissement de la ville-capitale: le lari.

La Schola populaire, dans son légendaire uniforme où dominant le jaune et l'effigie de Saint-Charles Lwanga, a exécuté avec entrain le répertoire de chants retenus à cet effet.

L'abbé Germain Makouiza, célébrant principal de cette eucharistie, accompagné du curé, le père Frédéric Mbayani, a exhorté à se



Les chrétiens échangeant après la messe dominicale de 6h30

nourrir pleinement de la sève évangélique, seule planche de salut. Il s'est appesanti notamment sur la première lecture et l'Évangile, en faisant briller d'un éclat nouveau la perle cachée sous ces vieux textes maintes fois entendus. «Prêtres et laïcs doivent aider le peuple de Dieu à marcher

selon La Vérité, car seule la Parole de Dieu peut nous arracher de l'emprise satanique», a-t-il souligné, en mettant en garde tous ceux qui la travestissent sous le prétexte fallacieux qu'ils sont bergers, prêtres ou pasteurs. «... Et si quelqu'un n'écoute pas mes paroles qu'il [le prophète] dira

en mon nom, c'est moi qui lui en demanderai compte. Mais, le prophète qui aura l'audace de dire en mon nom une parole que je ne lui aurai point commandé de dire ou qui parlera au nom d'autres dieux, ce prophète-là sera puni de mort.» Insistant sur ces versets du Deutéronome, il a attiré l'attention des chrétiens sur les nouveaux prophètes et autres "Mbikudi" qui sèment dissonance et désaccords, désolation et désunion. «Le prophète, a-t-il martelé, annonce la Parole de Dieu et dénonce le mal dans le seul but d'amener les croyants ou chrétiens à l'Unité et à l'Amour vrais.» La rigueur des commandements, a-t-il conclu, et l'ascèse de l'obéissance apparaissent comme l'expression libre et paisible qu'inspire au croyant le Verbe de Dieu fait chair, La Vérité.

Le révérend père René Lefranc, fondateur de la paroisse Saint-Charles Lwanga

C'est à partir de l'an 1961 que les paroisses Saint-Charles Lwanga et Saint-Kisito ont vu le jour sous l'appellation de "Paroisse de Makélékélé", jusqu'à l'arrivée des Salésiens de Don Bosco en 1976. La paroisse Saint-Charles Lwanga, elle, est fondée par le révérend père René Lefranc à partir de 1961 sur un terrain situé non loin de l'embouchure de la rivière "Zanga dia ba Ngombe" sur le fleuve Congo. Ce terrain est acquis avec l'aide de quelques chrétiens. Bien avant, le révérend père Lefranc et le vicaire général de l'Archidiocèse de Brazzaville d'alors, l'abbé Théophile Mbemba, pensent d'abord l'implanter à l'endroit où se dresse le temple protestant de Makélékélé. Mais à cause de la proximité avec l'avenue Fulbert Youlou, ils demandent au maire de Makélékélé de cette époque, M. Simon Mboukou de leur changer de site. C'est ainsi que le choix se porte sur l'emplacement actuel. La paroisse naît réellement en 1961 avec la construction de deux salles de classe à cloison amovible servant simultanément d'école et de chapelle.

Elle est implantée entre deux écoles primaires: l'une pour les garçons, l'actuelle école Père Lucien Yhuel (ex école



Les chrétiens pendant la prière universelle

Moussakanda) et l'autre pour les filles, l'actuelle école Angélique Massé (ex école Moundongo). La première messe est célébrée par le révérend père René Lefranc le 8 octobre 1961. Il la dédie en 1962 à Saint-Charles Lwanga, un des martyrs de l'Ouganda.

Pourquoi Saint-Charles Lwanga?

La dénomination Saint-Charles Lwanga tire son origine d'un concours de chants organisé par le bureau diocésain des Scholas populaires en 1962, au Centre catéchistique, actuel Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville. Ce concours mit en compétition les Scholas populaires de la ville capitale. Et le nom Saint-Charles Lwanga, mis au cœur de cette compétition, revenait au groupe qui remportait le

premier prix. "Dila Sambila" de la paroisse remporta le 1^{er} prix et donna ainsi le nom de "Saint-Charles Lwanga" à la paroisse. Les travaux de l'actuelle église commencent en février 1965 avec comme architectes principaux, M. Rocher et le frère Bonaventure, tous de nationalité française. Ils prennent fin le 17 octobre 1965.

L'abbé Théophile Mbemba, sacré évêque le 11 février 1962, et devenant ainsi le premier archevêque congolais bénit la toute nouvelle église le 27 mars 1966, à l'occasion du sacrement de confirmation.

Passage de témoin

A partir de 1975, les spiritains sont relayés par les salésiens de Don Bosco. Ils construisent tour à tour le presbytère, la salle "Ma Luzolo" pour les répétitions des groupements; les bâtiments, Don Bosco pour

l'épanouissement des jeunes, Père René Lefranc pour les réunions des groupements et le catéchisme; les bureaux des prêtres, l'estrader pour les messes à l'extérieur et la grotte mariale.

De 1996 à 1997, avec l'accroissement du nombre de fidèles, le révérend père Yvon Reaudin, curé de la paroisse, et le Conseil paroissial d'alors décident d'agrandir l'église de 8 m du côté de la grande hauteur. Ce qui porte la largeur totale à 22,60 m. D'octobre à février 2002, un auvent de 7,50 m de large sur 16 m de long est ajouté au gros œuvre pour prolonger la devanture et partant l'entrée principale. Enfin, du 13 mars au 22 mai 2002, ils entreprennent les travaux de réfection du chœur en maçonnerie, carrelage, tout comme la décoration en céramique pour la fresque du Saint patron sous la supervision du Conseil paroissial.

Aujourd'hui, brûlant d'envie d'aller plus loin dans les changements à opérer pour donner une touche de modernité à la paroisse, le bureau du Conseil pastoral paroissial forme de nombreux projets parmi lesquels la reconstruction des murs d'enclos, du forage, etc. L'heure est à inviter les chrétiens, tout comme toute personne de bonne volonté à permettre la réalisation de ces projets.

Père Frédéric Mbayani, curé, Salésien de Don Bosco

«Poursuivre l'œuvre de tous mes devanciers»

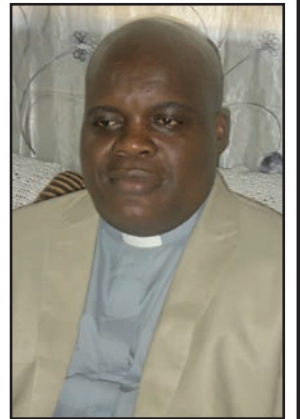
Il préside aux destinées de la paroisse Saint-Charles Lwanga depuis presque trois ans, à la suite d'une liste déjà assez longue des prédécesseurs aussi bien de sa congrégation que de la congrégation des Spiritains, puisque la paroisse a commencé en vraie paroisse missionnaire avec les pères spiritains. Le père Frédéric Mbayani entend poursuivre l'œuvre de tous ses devanciers, avec l'équipe presbytérale et le Conseil, non sans quelques défis à relever.

***Vous êtes à votre troisième année en tant que curé. Comment avez-vous trouvé la paroisse à votre arrivée?**

** Nous avons hérité de ce que nos prédécesseurs, nos confrères ont laissé. Tout était presque vétuste et nous avons priorisé la réfection ou la réhabilitation de tout ce qui était dans un état de dégradation avancée, pour commencer. Ce, après que nous avons écouté les chrétiens groupés, c'est-à-dire ceux appartenant aux mouvements d'apostolat et ceux n'appartenant à aucun mouvement appelés chrétiens non groupés. Une autre priorité était la redynamisation des groupements puisque nombre d'entre eux avaient des équipes dirigeantes arrivant en fin de mandat.

***Concrètement qu'avez-vous fait?**

** Nous avons donné un coup de jeunesse à l'église en y faisant différents travaux; à la grotte mariale, et fait réaliser un pagne identitaire pour la paroisse, à la demande des chrétiens. Par ailleurs, nous avons mis de l'ordre dans la catéchèse, c'est-à-dire l'enseignement des principes de la foi qui



Père Frédéric Mbayani

repose sur le contenu des Saintes écritures, l'enseignement du Christ et la tradition ecclésiale. Une pagaille y était constatée à notre arrivée; nous l'avons stoppée net et, mis de la rigueur dans l'administration des sacrements.

***Avez-vous d'autres projets?**

** Bien sûr que oui! Le premier, la reconstruction du forage qui est une urgence puisque la desserte en eau dans le quartier reste un véritable problème. Le deuxième, la refonte du bâtiment abritant le collège en une bâtisse à niveaux, pour lui donner une grande capacité d'accueil à l'avenir, pour les élèves du collège en provenance des deux écoles catholiques conventionnées, Angélique Massé et Lucien Yhuel et du lycée. Pour ce faire, nous sommes à la recherche des fonds et avons déjà déposé des dossiers auprès des bailleurs et des partenaires. Nous acceptons toutefois les apports en espèce ou en nature des personnes de bonne volonté, pour mener à bien ces projets que nous estimons fort importants pour notre paroisse.

personnes de bonne volonté, afin qu'elles nous viennent en



Anne-Martine Ntombani

aide dans la réalisation de ces projets.

***Votre paroisse a perdu son lustre d'antan; y aurait-il des problèmes d'entretien?**

** Des problèmes en tant que tel, non! Mais plutôt un manque d'engagement de la part de notre chrétienté pour les travaux d'entretien au quotidien.

Que de nombreux appels lancés pour rendre propre et coquette notre paroisse, en vain. Cependant, les chrétiens d'ici sont très dynamiques dans les mutuelles "Muziki". Je reste interrogatrice devant ce manque d'entrain.

L'auteur



Viclaire MALONGA
Journaliste de La Semaine Africaine

Anne-Martine Ntombani, vice-présidente du Conseil pastoral paroissial

«Nous avons de nombreux projets à réaliser mais la finance reste notre grand problème»

***Mme Ntombani vous êtes vice-présidente du Conseil pastoral paroissial depuis 2013. Quel est votre bilan?**

** Depuis que je suis à la tête du Conseil, nous avons réalisé beaucoup d'activités. Dans l'église par exemple, nous avons mis le plafond,

des ventilateurs, de la faïence, la fresque de Saint-Charles Lwanga... Outre cela, nous avons construit le château d'eau, débouché les toilettes dont les travaux restent à parachever.

Cependant, nous avons de nombreux projets en pers-

pective: la reconstruction de certains murs d'enclos et du forage; l'agrandissement de la salle "Ma Luzolo" pour en faire une salle polyvalente; la réfection de l'auvent de notre église puisqu'il est constaté des suintements en certains endroits; la transformation complète de

l'actuel bâtiment abritant le collège en une bâtisse à niveaux, etc. Mais, la finance reste notre pierre d'achoppement, bien que les fidèles prennent volontiers part à la quête et aux "Nsansani" (quêtes compétitives). C'est pourquoi, je profite de vos colonnes pour lancer un appel aux

1963-1970, les sombres années qui firent basculer l'histoire du Congo.

La déferlante des antivaleurs

Par Dominique NGOÏE-NGALLA

Pour le sociologue, une société est un système aux éléments constitutifs liés par un rapport d'interdépendance; elle est aussi un organisme dont l'équilibre dépend du fonctionnement normal de la chaîne des organes qui le constituent, chacun jouant son rôle. Un seul de ces organes vient-il à mal jouer sa partition? Et l'ensemble est perturbé. S'installe alors un désordre qui met en question l'organisation de la société, et les valeurs sur lesquelles elle repose. En 1963, il se produisit dans l'histoire du Congo postcolonial et indépendant, un événement qui allait marquer en profondeur l'esprit et les mentalités du peuple congolais, influencer individuels et collectifs, les attitudes et les comportements.



Dominique Ngoïe-Ngalla

Cet événement qui clôt une époque de l'histoire de ce pays, et en ouvre une autre qu'il définit en somme, puisqu'il en devient une marque distinctive, cet événement structurant au plan de la psychologie d'un peuple, c'est la révolution de 1963 qui mit en crise le pays tout entier. Crise sociopolitique, socioéconomique, socioculturelle. Une véritable déferlante aux effets dévastateurs, au plan matériel comme au plan spirituel et de la moralité.

Jusqu'aux années 65-70, portée par des valeurs sûres, ancestrales autant que chrétiennes, la société mise en place par le colonisateur résiste à l'assaut de la révolution déterminée à faire «table-rase du passé». Et au pas de charge, elle attaqua. Mais jusqu'aux années 70, ils tinrent bon, les fondements spirituels et moraux de la société ancienne revigorée par l'éducation des missionnaires, catholique et protestant. La résistance de l'ancienne société

attaquée n'alla cependant pas au-delà d'une génération. En la décennie qui suivit, commença en effet, l'ébranlement de ses fondements. Le rapport de forces était trop inégal, le choc trop violent, pour que l'ancienne forteresse pût résister plus longtemps.

Sans ménagement, avec la brutalité la plus sauvage, physique et psychologique, les révolutionnaires donnèrent l'assaut à l'ordre ancien. Sans pitié. La certitude de l'avènement d'une société juste et fraternelle d'égaux, qui mettrait le bonheur et le paradis à la portée des plus humbles, légitimait la violence des révolutionnaires qui, en attendant, ne se privaient d'aucun plaisir, d'aucun honneur, d'aucun avantage matériel! La majorité des révolutionnaires était à des années-lumière des exigences de l'idéal qu'ils prêchaient. C'est que, l'incapacité, par paraisse, à conformer sa conduite aux exigences d'un idéal élevé, enfante des hypo-

crites et des imposteurs. Tant de cours répétés finirent par perturber et déstabiliser l'ordre ancien dont les fondements se mirent à bouger dangereusement.

S'amorce alors un processus malsain de régression de ce qui était stable jusque-là. La guerre menée aux valeurs de la vieille société, même avec le secours de la foi chrétienne, payait maintenant!

Dans le désordre amené par la violence déstabilisatrice, progressivement, l'une après l'autre, les valeurs de l'ancienne société s'effondrèrent. Mais, ces valeurs dont le processus de délitement commença, de façon observable après les années 70, quelles étaient-elles? Les hautes valeurs humaines de respect de la vie et de l'homme, même mort; les valeurs de solidarité et d'entraide, les valeurs de respect de ce qui est à autrui. Au fond, les valeurs évangéliques dans lesquelles le missionnaire se reconnut. Son enseignement y

trouvait de façon inattendue un solide appui. Le climat de terreur instauré par les révolutionnaires contre tout ce qui leur résistait, fit voler en éclats cette valeur de respect sur la quelle reposait l'ordre social, et en légitimait les principes moraux.

Qu'en allait-il rester, lorsque l'inhumaine idéologie du marxisme-léninisme prônée par des esprits étriqués se donna pour objectif le retournement de la société ancienne contre elle-même, en commandant la levée des interdits sacrosaints; ainsi la désobéissance à toute autorité traditionnelle, celle des parents mêmes. Les révolutionnaires instruisirent les enfants à désobéir à leurs parents, à en dénoncer les actes révolutionnaires. Que reste-t-il à un code moral purgé de tout interdit?

Actes graves dans une société où les parents étaient des divinités. En rasant les fondements moraux de la société, les révolutionnaires étaient assurés d'affranchir le peuple du joug de la sacrosainte tradition et de ses interdits ridicules.

A l'armée, les hiérarchies furent renversées: le Général se retrouva sous le commandement du Colonel, le Colonel sous les ordres du Capitaine, ainsi de suite. Un véritable capharnaüm dont l'impact sur les consciences déboussolées fut énorme. Dans les campagnes terrorisées, les membres du parti, impunément, firent tout ce qu'ils voulaient: mains basses sur les biens des petites gens bastonnées, viol des femmes

à qui il était refusé le droit de s'indigner et de dénoncer. Le viol de femmes traumatisées à vie n'était pas un crime devant les autorités révolutionnaires; elles fermaient les yeux et acquiesçaient, puisque la terreur, au bas de l'échelle hiérarchique surtout, était un excellent moyen d'asseoir la révolution. Dans ce climat de terreur généralisée, le désordre s'installa à demeure dans les consciences embuées. Il n'y eut plus beaucoup de différence entre le bien et le mal. Progressivement, le sens du sacré s'estompa.

Or le sens et le respect du sacré étant le support de l'harmonie et de la cohésion sociales, une société se dégingle vite qui foule aux pieds le sacré. En Afrique et au Congo, les parents, c'est sacré, une autorité établie, c'est sacré.

L'effondrement progressif des valeurs morales entraîna l'effondrement des valeurs spirituelles qui sont le support des valeurs morales et sociales. Les Eglises chrétiennes, catholique et protestante sont alors atteintes de plein fouet par une crise devenue globale et déroutante. Dans la chrétienté où, les missionnaires partis, une interprétation erronée de l'inculturation dégrade la célébration du culte en folklore plaisant, les dix commandements de Dieu sont compris de travers et obéis vaillamment; d'autant plus que le clergé indigène n'est pas épargné par la crise morale et spirituelle qui traverse la société. A les voir vivre au quotidien, on pouvait douter de l'authenticité de la vocation sacerdotale de

bien des prêtres et des pasteurs indigènes.

Dans cette société en proie à une grave crise, socioéconomique, sociopolitique, socioculturelle, où on doute de tout, le prêtre et le pasteur ont cessé d'être le modèle de vertu que la société tout entière révère et pas seulement leurs fidèles.

A l'examen de ce phénomène social protéiforme et inquiétant, avec l'assainissement de l'économie, le meilleur remède à la crise morale du Congo pourrait bien être le redressement courageux d'une spiritualité ramollie, émotionnelle et de divertissement. C'est alors que le «tu ne voleras pas» du décalogue depuis oublié prendra à nouveau sens dans la conscience de biens des gens, et le respect de la vie d'autrui. Et pour les croyants, tout n'est-il pas permis, même les crimes les plus odieux, dès qu'on a cessé de craindre Dieu?

Or, une spiritualité bruyante, toujours suspecte d'inauthenticité, dispose-t-elle vraiment le croyant à la crainte de Dieu? En tout cas, elle n'est certainement pas le meilleur chemin pour rencontrer le Dieu caché. Il en résulte que le premier devoir de l'Eglise est d'apprendre à ses fidèles à prier; or, prière rime avec retraite et silence; le Christ, dit Matthieu, ne faisait pas autre chose, n'était pas autre chose. C'est à condition d'imiter le Christ que le chrétien s'affirme le sel de la terre qu'il devient au baptême. Voutes le sel de la terre dit le Christ; et si le sel s'affadit, avec quoi salera-t-on les aliments? Si donc les antivaleurs gangrènent notre pays où on compte un si grand nombre de chrétiens, c'est que le sel s'est affadi. Le Congo est ainsi devenu semblable à un aliment sans sel!

Quel avenir pour la jeunesse congolaise?

Le Président de la République a aussi interpellé la Nation

Enfin! Dirions-nous. Il y a douze ans, nous adressions une lettre ouverte à monsieur le ministre congolais de la Culture et des arts, au sujet de la musique qui, à notre humble avis, renforce dangereusement la délinquance juvénile. Silence radio! Dans le même élan et soucieux de cette couche sociale, vulnérable de par la délinquance assistée, nous publions, attirions l'attention: chansons, cris, danses obscènes et dédicaces: un épiscopat de vices au Congo. Pas du délire, selon ce que tente faire accroire. Le 30 décembre 2017, la grand-messe dite, cette fois-ci par le président de la République devant le Parlement, révèle le mal qui gangrène nos enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants. Devant le fait accompli, ministres, députés, sénateurs, officiers généraux, officiers supérieurs, fonctionnaires dans les différents corps de métiers, musiciens, ayant fréquenté au moins l'école primaire, assis sur le banc ou à même le sol, face au tableau noir, le principe clé et transversale de la vie en société demeure éloquent: problème-solution-résultat (s)-opération (s). Tout y est pour agir et bien au profit de la jeunesse!

Jeunesse aujourd'hui, l'avenir de demain. Dans une société où le libertinage, la facilité riment avec les loisirs malsains, une voix s'est faite entendre. Pas des moindres. Celle du premier citoyen, président de la République, le 30 décembre 2017, devant le parlement réuni en congrès, réitérée aux vœux de nouvel an à la société civile, le 6 janvier 2018. Au moment où la jeunesse est conviée par les musiciens, jeunes eux aussi, à son autodestruction à travers le genre musical permissif, le coup-décalé de chez nous.

«N'avons-nous pas crié, il faut que ça change!», la génération dite du parti unique au Congo-Brazzaville, se rappellera cette parole

en temps, en heure. Au neuvième paragraphe du sixième chapitre du message sur l'état de lieu de la Nation, introduit par «Mes chers compatriotes», le président de la République a dit la grand-messe devant les hauts cadres politiques, administratifs et ceux de la Force publique, présents dans la salle: «L'avenir n'est ni dans le grand banditisme, ni dans les comportements déviants. Les jeunes doivent s'imprégner des grands principes de la République...». Ces propos ne sont pas seulement destinés aux jeunes qui, obnubilés par les écueils de la société, ne savent plus se remettre en cause; mais surtout à ceux ou celles des responsables qui, durant leur

parcours de jeunesse ont bénéficié des pouvoirs publics d'alors, pouvoirs aux maigres ressources financières, d'un environnement sain pour se construire. Pour s'approprier les valeurs morales dignes de responsable à tous les niveaux. D'ailleurs et très modestement, en comparant le contexte d'hier et d'aujourd'hui, un éminent homme politique, écrivain, de notre beau pays, le Congo déclarait lors d'une autre grand-messe: «La génération à laquelle j'appartiens a possédé surtout la chance de parvenir à l'âge d'homme en même temps que le soleil de l'indépendance [...] Quand à 29 ans, je suis nommé ministre, j'ai encore besoin d'apprendre, de beaucoup apprendre...».

Quel âge de nos jours pour que les jeunes actuels parviennent à s'assumer, ou assumer, avec brio, des responsabilités? Comme ce fut le cas d'Henri Lopes, Premier ministre, et de nombre de jeunes de sa génération: cadres, agents de maîtrise, agents subalternes... L'arrivisme, la facilité ont pris le dessus sur tout le reste. La promotion canapé serait devenue la norme de recrutement, de réussite professionnelle ou matérielle, entretenue par des employeurs véreux. Quand les parents, en vie, ne se placent pas aux avant-postes de la réussite de leur progéniture, le chômage à vie ou l'oisiveté s'y mêle. La culture de l'excellence et du mérite ainsi repoussée aux calendes grecques. L'incivisme, la violence croissante en milieu scolaire, l'intégrité physique est violée

sans cesse, au nom du bizutage, de conflits inter-établissements. La fréquentation des mini-hôtels par des adolescents, par des jeunes en uniforme scolaire. La flopée de boissons alcoolisées, le plus souvent en promotion. L'autorisation implicite de la musique obscène. L'installation des kermesses sur des espaces à vocation plutôt culturelle et sportive. L'injure à la volée du sexe féminin, perçue comme un hymne à la congolaise. La commercialisation et la consommation des stupéfiants en public... Ce tableau sombre et non exhaustif qui «métastase» la force montante n'a pas encore d'antidote à ce jour. Nous écoutons le leitmotiv des ministres en général, ceux en charge de la jeunesse en particulier, des collaborateurs, cadres administratifs: «Sur instruction de monsieur le Président de la République, Son Excellence Denis Sassou Nguesso...», pour évaluer le grand écart entre le dire et le faire dans l'intervalle de 2006 à 2017. Ces hauts dignitaires de la République, mus par l'opulence, écoutent, applaudissent, puis ils tournent en dérision les orientations du Chef de l'Etat.

Douze ans plutôt, si les gouvernants avaient pris à bras le corps et sans relâche l'épineuse question de la dérive de cette jeunesse, le président de la République ne se livrerait pas à cet exercice de pédagogie bis repetita. Trente-cinq ministres nommés par décret présidentiel n°2017-373 du 22 août 2017, signé de monsieur le président de la République,

auraient déchargé le père de la Nation des indicateurs négatifs sus-indiqués. A commencer par le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique. A partir de l'instant où la grand-messe a annoncé l'interdiction «aux jeunes d'adopter des postures qui rappellent le salut nazi, lorsque s'exécute la Congolaise», les ministères de l'Intérieur et de la décentralisation; de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabetisation; de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'emploi; du Tourisme et de l'environnement; de la Culture et des arts «réunis en congrès» ou en commission interministérielle devrait déjà mutualiser leurs efforts et, s'attaquer au phénomène des «Bébés noirs» (gangs d'adolescents qui, spontanément et munis d'armes blanches et objets cassables, sévissent, pillent, cassent, blessent, avant de disparaître tels qu'ils surgissent sans être inquiétés.), «Bébé lilly» (photocopie ou manuscrit en miniature de l'essentiel des cours,

exercices corrigés ou fuite des matières qui sert à la tricherie aux différents concours et examens, sous l'œil partisan, complaisant ou corrompu du surveillant); à interdire le coup-décalé immoral; les chambres de passe aux jeunes de moins 18 ans. «Nous avons l'impérieux devoir de léguer à la jeunesse une nation prospère, débarrassée des pesanteurs et comportements déviants, afin qu'elle assume effectivement ses responsabilités». Donc, une cellule de crise interministérielle s'impose pour dégager des solutions, en vue de meilleurs résultats avec un mode opératoire conséquent.

Le rendez-vous est pris donc au prochain message sur l'état de lieu de la Nation pour constater et pour évaluer l'inversion de la tendance actuelle en milieu jeune. La marche vers le développement est morale avant tout. La culture des valeurs morales est un impératif, une exigence. Telle qu'à une époque bien révolue, mais encore vive dans la mémoire des gouvernants congolais: «Le pionnier respecte la nature, la transforme utilement, il a le respect des biens d'autrui et des biens publics» (article 2 de la Loi des pionniers).

Armand Blaise
BALEMBONKAZI
abbalembonkazi@gmail.com

A NOS LECTEURS

L'espace «Point de vue» est ouvert à tous. Les opinions qui s'y expriment ne vont pas forcément dans le sens de notre ligne éditoriale. Nous respectons les points de vue de tous ceux qui respectent notre identité chrétienne et entendent œuvrer, dans le respect et la tolérance, au Bien commun. Les textes qui nous sont adressés sont susceptibles de modifications; ils ne sont ni rendus à leurs auteurs, ni rémunérés.

Bienvenue à tous!

La Rédaction.

MÊME DANS LA MAISON,
PROFITEZ DE LA MEILLEURE
CONNEXION INTERNET

Composez *121*4#



airtel
internet



INTERNET
PERFORMANT
MÊME DANS
LA MAISON

André Grenard Matsoua (Janvier 1899 - Janvier 2018)

Le citoyen inconnu

Ce mois de janvier 2018, Matsoua aurait célébré ces 119 ans. Mais une épaisse ignorance couvre l'histoire de cet homme dont le combat pour l'émancipation de ses concitoyens de l'AEF est contemporain de celui de Gandhi (le mouvement de Matsoua se déroule entre 1926 et 1942, au même moment où Gandhi en Inde lance les actions non violentes pour l'indépendance de l'Inde). Il est plus qu'impérieux de lever l'épaisse fumée d'incompréhension qui environne l'action citoyenne de Matsoua, en vue de la replacer comme un repère historique incontournable dans la marche du Congo d'aujourd'hui. Nous dévoilons ici à travers cette évocation, une des actions d'envergure initiée par l'association des ressortissants de l'AEF.

Par Jeannin DAMBA

L'amicale des ressortissants de l'AEF est créée en 1929 à Paris sous les dispositions de la loi de juillet 1901 et enregistrée sous le n° 164-649 à la préfecture de police de la Seine. Ce qui, d'ailleurs, donne droit à l'association de bénéficier d'une subvention annuelle de 1000 Francs de la part du Gouvernement de l'AEF. On peut déjà apprécier le niveau de connaissance des lois et règlements de la République par Matsoua et surtout son souci d'inscrire son mouvement dans la légalité républicaine. C'est fort de cette légalité que

Matsoua organise l'Amicale, en créant les sections locales en AEF et particulièrement au Moyen Congo. Les délégués placés à la tête des sections sont chargés, entre autres, de collecter des fonds auprès des frères, parents et hommes de bonne foi. Ceci pour permettre à l'Amicale de remplir ses obligations statutaires : l'aide à la réinsertion des militaires noirs résidant en France et libérés des obligations militaires. «Nous n'irons pas au pôle nord chercher ce qu'il nous faut», déclarait-il. Cette opération de collecte va connaître un



André Grenard Matsoua

vaste succès, 110 000 francs anciens sont collectés sur le territoire congolais au profit de l'association dirigée par Matsoua depuis Paris. Cette popularité qui atteste l'adhésion des ressortissants du Moyen Congo inquiète la puissance coloniale. En effet, l'engagement citoyen de Matsoua a suscité l'adhésion de ses frères du sud comme du nord. Parmi ceux-ci Balou Constant, Camille Diata, Jacques Opango, et Pamphile Adada.

Le montant de la collecte sera confisqué par les autorités coloniales locales et les délégués emprisonnés. Dans une lettre adressée à l'avocat de son Association, Matsoua écrit : «Nos délégués ont pu recueillir

110 154, 10 F que les autorités locales ont confisqué avant de les jeter en prison... où règne le code de l'indigénat dont j'ai signalé les méfaits au président du Conseil...»

N'est-ce pas à tort que ce grand homme est assimilé à un petit lari têtue dont les adeptes ont fondé la secte des «matsounistes» où des «ngunza». Ce glissement vers les formes mystico religieuses doit être compris comme étant une impasse évolutive imposée par la traque du pouvoir colonial qui a voulu ramener le combat de Matsoua à une contestation orchestrée par les originaires de la même région que lui. Matsoua croyait à l'idéal de «fraternité, d'égalité et de justice» prôné par la France. Son combat contre l'indigénat avait pour but de permettre à ces concitoyens d'accéder au statut d'homme libre. Il faut avoir aujourd'hui le courage de décrypter l'action citoyenne de Matsoua, peut être que cela nous permettra de nous élever au-dessus des errements politico tribalistes teintés du sang des innocents et qui jalonnent toute l'histoire politique du Congo.

Et les victimes des explosions du 4 mars 2012 ?

Le 4 mars 2012, cela fera six ans qu'une série de fortes explosions dont les causes et les origines n'ont jamais été dévoilées ni explicitées, ont anéanti des centaines de vies humaines et détruit des quartiers entiers dans la partie nord de Brazzaville. Les séquelles sont encore nombreuses au niveau humain et matériel.

Le Gouvernement qui s'était engagé à reconstruire les édifices détruits ou touchés, a certes procédé à des travaux de reconstruction et d'aménagement dans certains secteurs, mais depuis trois ans, plus rien. L'attente des sinistrés devient d'autant plus pénible que ce dossier est tombé dans l'oubli. Dans leurs déclarations récentes, aucun membre de l'Exécutif ou du Parlement n'évoque cette catastrophe et les réparations promises. Plus personne ne mentionne les promesses jurées la main sur le cœur ou sur la Bible. Le budget 2018 fait une impasse totale sur le 4 mars.

Les parlementaires, sans doute tétanisés par l'ampleur et la gravité de l'événement, n'ont jamais osé questionner le Gouvernement à travers une commission d'enquête. Ils ont laissé l'Exécutif gérer tout seul ce sinistre, sans base législative ou réglementaire, ne comptant que sur la bonne volonté et la compassion. Ceux des députés qui ont pris des engagements au nom de leur Parti restent cois de honte, claironnant que «les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent».

La page est donc tournée, la vie continue. Pour ceux qui dorment encore dans des débris de ce que fut leur maison, exposés à toutes les intempéries, en cette période où les pluies sont diluviennes, il n'y a plus d'espoir de recouvrer un domicile décent. Pour d'autres qui sont partis louer, avec la «rupture», les expulsions les poussent à la débrouillardise, en attendant de disparaître dans l'anonymat, atteints par ces nombreuses maladies infectieuses qui affectionnent les ordures devenues le lit de certains sinistrés. Il leur reste encore leurs yeux pour déverser des larmes qui n'attirent même plus la compassion de leurs compatriotes. C'est la nouvelle vision du vivre ensemble. Ainsi va la vie.

Jean François MOEBUTU

MINISTRE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
CENTRE HOSPITALIER ET UNIVERSITAIRE DE BRAZZAVILLE / DIRECTION GENERALE
CELULE DE GESTION DES MARCHES PUBLICS
SECRETARIAT PERMANENT

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°002/MSP/CHUB/DG/CGMP

«Fourniture des équipements d'imagerie médicale, des films et autres consommables et de la Maintenance des équipements du Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville»

1. Le Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville se propose, au titre du Contrat de Partenariat Public Privé, de recruter des sociétés chargées d'assurer la fourniture en leasing des équipements d'imagerie médicale, de réparer les équipements en panne, de fournir les films et autres consommables et de procéder à la maintenance de l'ensemble des équipements.

2. Le Centre Hospitalier et Universitaire de Brazzaville entend sélectionner les sociétés en vue de l'exécution de ces missions, dont la rémunération est assurée sur le revenu de l'exploitation.

3. Les besoins en équipements d'imagerie médicale et les consommables seront déterminés par les sociétés en étroite collaboration avec les techniciens compétents, afin de proposer une offre financière pour l'ensemble des prestations, isolément, répartie selon la

nature de la mission, à savoir: la fourniture des équipements, la fourniture des consommables, la réparation et la maintenance.

4. les exigences en matière de sélection sont:
a- l'expérience générale et spécifique pour les sollicitations envisagées;

b- la situation financière de l'entreprise;

c- la présence sur le site des techniciens qualifiés ainsi que d'un stock minimum des films et autres consommables;

d- les autres aspects pertinents tels qu'ils ressortent des informations fournies dans les formulaires jointes au dossier de candidature.

5. Les Candidats intéressés peuvent obtenir les plus amples renseignements auprès de la Cellule de Gestion des Marchés Publics, sise à la deuxième porte des consultations externes de médecine: voir premier bureau à gauche.

6. Les candidats intéressés peuvent retirer le dossier de sélection à l'adresse ci-dessus

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail- Progrès

indiquée, moyennant une somme de cent cinquante mille (150.000) Francs CFA.

7. Les Dossiers de Candidature pour la sélection doivent être déposés sous enveloppes cachetées délivrées à l'adresse ci-dessus, au plus tard le 16 mars 2018 à 12 heures 00 et doivent être clairement marquées: «Candidature de sélection pour la fourniture en leasing des équipements d'imagerie médicale, des films et autres consommables et de la Maintenance de ces équipements du CHU de Brazzaville».

Tout dossier remis après cette date sera automatiquement écarté.

8. Les plis seront ouverts le même jour, dans la salle de réunion de la Cellule de Gestion des Marchés Publics du CHUB, sise à la deuxième porte des consultations externes de médecine: voir le bureau du fond du couloir, à 13 heures 00, en présence des représentants des candidats qui souhaitent être présents à l'ouverture.

Fait à Brazzaville, le 24 janvier 2018.

Le Directeur Général P.i

Jérémie MOUYOKANI



AVIS DE RECRUTEMENT

Poste : Administrateur de bureau
 Nombre de poste : 01
 Lieu de travail : Pointe noire
 Superviseur : Directeur Administratif et Financier

Dans le cadre des activités de WCS Programme Congo, nous cherchons un administrateur de bureau. Elle sera sous l'autorité et la supervision du Directeur Administratif et financier au bureau de Pointe-Noire et travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel des projets à travers le programme WCS-Congo.

Elle aura les principales responsabilités suivantes :

- A- Comptabilité**
1. Assure l'approvisionnement et tient la caisse du bureau de Pointe-Noire. Réceptionne les factures à payer et les autres pièces relatives aux opérations de la comptabilité dans un cahier de réception et assure les paiements.
 2. Réalise les demandes de transferts entre la caisse et le coffre, coordonne, vérifie et envoie une demande d'argent mensuelle pour tous les projets opérés depuis le bureau de Pointe-Noire.
 3. Demande aux autres services les informations nécessaires pour la comptabilité.
 4. Vérifie l'exactitude des montants des factures la conformité des bons de commande, les bons de livraison ou les rapports d'exécution des travaux et l'existence de l'approbation de paiement. Vérifie l'existence et la conformité des ordres de mission pour les règlements des transactions de voyage.
 5. Effectue les imputations des comptes et les codifications des opérations et remplit les documents nécessaires pour la comptabilité. Enregistre les opérations de la comptabilité dans les templates appropriés et les transmet à la comptabilité de Brazzaville.
 6. Assure les classements de toutes les pièces justificatives comptables dans les classeurs.
 7. Tient le livre de caisse journalier.
 8. Effectue le rapprochement mensuel de la caisse de Pointe Noire (Cash Count) et envoie à Brazzaville la version signée par le Caissier et le vérificateur.
 9. Suit les avances en espèces et s'assure que les montants avancés seront dûment remboursés.
 10. Effectue les contrôles quotidiens de la caisse et examiner tous les écarts.
 11. Assure la recherche des pièces comptables dans les classements et le scan de ces documents.
 12. Respecte les règlements et procédures en vigueur au sein de WCS.
 13. Assure toute autre tâche demandée par son superviseur et les bureaux de Brazzaville et Pointe Noire.
- B. Administration**
1. Pour les contrats à établir, envoie au Responsable des Ressources Humaines à Brazzaville la demande de contrat à établir 5 jours ouvrables avant le début du travail ou de la prestation.
 2. Assure la préparation et le paiement des salaires des employés ou des prestataires.
 3. Remplit et transmet au Responsable des Ressources Humaines à Brazzaville le tableau complété.
 4. Assure le suivi des assurances des équipements et matériels. Envoie une demande d'établissement ou renouvellement d'assurance au Responsable des Ressources Humaines en cas de nécessité (5

jours ouvrables avant l'expiration de l'ancienne assurance ou la mise en œuvre de la nouvelle assurance).

5. Assure la gestion et le suivi des gardiens, chauffeurs et ménagères.
 6. Assure la liaison avec le propriétaire du bureau
 7. Classe les documents logistiques, HSE, RH, suivant les directives des chefs de projet et selon les règles et standards de WCS
 8. Informe à temps le Superviseur toute sorte d'incidence pouvant affecter le bon fonctionnement des activités du bureau
- C. Logistique**
1. Planifie les mouvements, suit les voyages individuels et s'assure de la mise en œuvre des mesures de sécurité.
 2. Gère tous les courriers et colis entrants/sortants, et veiller à leur bon enregistrement et correcte distribution aux destinataires internes ou externes.
 3. Aide à l'organisation des événements internes et externes (réunions, présentations, etc.), à l'envoi des invitations, la commande du catering, l'organisation de l'hébergement
- Compétences requises :**
- Capacité à travailler sous pression ;
 - Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique ;
 - Bonnes qualités relationnelles ;
 - Maîtrise du français et avoir une bonne base en Anglais ;
 - Avoir une bonne connaissance de la loi fiscale et Administrative ;
 - Bonnes capacités à remonter des informations, Disponibilité (flexibilité) et être discret.

D. Secrétariat

1. Reçoit et accueille les visiteurs, organise la réception des visiteurs à l'aéroport
2. Gère tous les courriers et colis entrants/sortants, et veiller à leur bon enregistrement et correcte distribution aux destinataires internes ou externes.
3. Aide à l'organisation des événements internes et externes (réunions, présentations, etc.), à l'envoi des invitations, la commande du catering, l'organisation de l'hébergement

Compétences requises :

- Capacité à travailler sous pression ;
- Avoir une excellente maîtrise de l'outil informatique ;
- Bonnes qualités relationnelles ;
- Maîtrise du français et avoir une bonne base en Anglais ;
- Avoir une bonne connaissance de la loi fiscale et Administrative ;
- Bonnes capacités à remonter des informations, Disponibilité (flexibilité) et être discret.

Profil requis :

- Avoir un diplôme ou un diplôme universitaire ;
- Avoir une expérience d'au moins 2 ans à un poste similaire serait un atout.

Veillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation à l'adresse suivante : Mr Le Directeur Administratif et Financier - Wildlife Conservation Society (WCS) 151 Avenue Général de Gaulle - Plateau Ville - Brazzaville B.P : 14537, au bureau de Pointe-Noire quartier Mpita (Rond-point MPITA) rue LIBEMBI non loin de l'église Catholique et à l'adresse e-mail : smilandou@wcs.org au plus tard le 5 février 2018. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

N.B. : Merci de vous rapprocher de notre bureau à l'adresse ci-dessus pour les détails sur les termes de références.

Fait à Brazzaville, le 24 janvier 2018

SAVEURS GOURMANDES

En sigle: S.G. RESTO

Société A Responsabilité Limitée (SARL)

Capital social: 1.000.000 de Francs CFA

Siège social: Brazzaville, Résidence Les Flamboyants, Camp 15 août, Bâtiment 2 Okoume, Local commercial n°6 République du Congo.

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique, en date à Brazzaville, du 30 août 2017, Maître Gilbert OPANDET, Notaire, titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville 20, avenue Albert BASSANDZA (C.H.U.-DERRIERE L'HOTEL «LES BOUGAINVILLEES»), centre-ville, B.P.:755, a reçu les Statuts de la société dénommée: SAVEURS GOURMANDES, en sigle: S.G. RESTO SARL, aux caractéristiques suivantes:

-Dénomination : SAVEURS GOURMANDES, en sigle: S.G. RESTO SARL;

-Forme: Société A Responsabilité Limitée;

-Capital social: 1.000.000 F. CFA;

Siège social: Brazzaville, Résidence Les Flamboyants, Camp 15 août, Bâtiment 2 Okoume, Local commercial n°6;

Objet social: la société a pour objet, au Congo et à l'étranger:

- Restauration;
- Alimentation;
- Vivres frais.

-Durée: 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM;

-Gérance: Madame M'BOLA Angélique est nommée gérante de la société;

-Enregistrement: A Brazzaville, sous n°2414, Folio: 206/8, en date du 20 novembre 2017, impôts de Mpila, centre-ville;

Immatriculation: La société a été immatriculée au greffe commercial de Brazzaville, en date du 21/12/17, sous le numéro RCCM: 17B7299 ;

-Dépôt: Les statuts ont été déposés au greffe commercial de Brazzaville, en date du 21/12/17, sous le numéro N°17DA967.

Pour avis,
Les Associés.



Offre de poste

Poste: Assistant technique
 Division: Wildlife Conservation Society – Programme Afrique
 Supervision: Responsable de programme de WCS – Congo
 Site: Brazzaville, République du Congo

Mission

Fournir un soutien technique et administratif au projet de viande de brousse urbaine. Cela inclut la mise à jour régulière du système de suivi du projet, la maintenance des bases de données, l'organisation de réunions et la préparation de documents de communications internes régulières.

Description du Projet

Le commerce de la viande de brousse est considéré comme l'une des plus grandes menaces pour l'avenir de la vie sauvage en Afrique centrale, environ 5 millions de tonnes de viande de brousse transitent chaque année à partir du bassin du fleuve Congo. Cette chasse exerce une pression énorme sur de nombreuses espèces d'animaux de forêt (pangolins, crocodiles, antilopes, singes) à mesure que la demande augmente au niveau des centres urbains.

Afin de réduire la menace de la chasse sur la faune, l'ONG Wildlife Conservation Society et ses partenaires -CIFOR et YoYo Communications- mènent actuellement un projet de cinq ans financé par l'US Fish and Wildlife Service. Le projet vise à identifier les principaux moteurs de la consommation de viande de brousse en milieu urbain à Brazzaville, en République du Congo et à Kinshasa, en République démocratique du Congo (KIBra).

Des recherches ont débuté dans les deux villes afin d'examiner les trois composantes essentielles liées au commerce de la viande de brousse: l'offre, la demande et le contexte réglementaire. L'équipe travaillant sur ce projet utilisera par la suite les connaissances acquises pour développer une grande campagne médiatique de changement de comportement, unique en son genre, afin de réduire le niveau de consommation de viande de brousse.

Responsabilités principales

1. Maintenir un système de gestion de projet intégré pour l'ensemble du programme (Kinshasa, Brazzaville et Pointe Noire)
2. Maintenir une base de données sur les médias, le gouvernement, les ONG et les parties prenantes du secteur privé
3. Appuyer la logistique et l'organisation d'ateliers et réunions
4. Aider le coordonnateur de projet et les autres membres

de l'équipe (droit, recherche, campagne) avec d'autres tâches d'administration générale

Livrables attendus

- Système de gestion de projet pour KIBra mis à jour et maintenu
 - Mises à jour bi-hebdomadaires de l'équipe pour mettre en évidence les tâches prioritaires
 - Base de données des parties prenantes
 - Rapports de réunion finaux
 - Mises à jour mensuelles de 2 pages envoyées aux partenaires KIBra
- Compétences**
- Bonne maîtrise du français et bon niveau d'anglais à l'écrit comme à l'oral.
 - Maîtrise du lingala et/ou kituba appréciée
 - Maîtrise des outils de communication, des logiciels de gestion de projet
 - Maîtrise des outils de collecte de données (Kobo), base de données, GIS appréciée
 - Maîtrise de Microsoft Office

Profil du candidat

Bac + 3 ou 5 en sciences sociales appliquée (anthropologie, sociologie) ou autres domaines liés à la gestion de projets et/ ou en environnement. Expérience d'au moins 3 ans en gestion de projet.

Durée et type de contrat

Le poste s'étend du 20 février 2018 au 31 janvier 2019. Il s'agit d'un recrutement local, le poste est basé à Brazzaville avec des déplacements fréquents prévus à Kinshasa et à Pointe Noire. Les candidats internationaux devront s'acquitter d'une assurance médicale couvrant les zones du projet. Les déplacements professionnels entre Pointe Noire, Brazzaville et Kinshasa seront pris en charge par WCS. Le salaire sera calculé en fonction de l'expérience du candidat.

Merci d'adresser votre CV + Lettre de motivation à Robert Mwinyihali (rmwinyihali@wcs.org, avec en copie Emilie Fairé, efairé@wcs.org et kibra.bushmeat@gmail.com) avant le 15 février 2018.

Seuls les candidats retenus seront recontactés. Pour toute demande d'informations complémentaires, contactez M. Mwinyihali à l'adresse mail ci-dessus.



Offre de poste

Poste: Responsable d'une campagne de communication en changement de comportement
 Division: Wildlife Conservation Society – Programme Afrique
 Supervision: Responsable de programme de WCS – Congo
 Site: Pointe Noire, République du Congo

Mission

Mener la mise en place et le déploiement de la campagne de communication de changement de comportement pour le projet de viande de brousse à Pointe Noire.

Description du Projet

Le commerce de la viande de brousse est considéré comme l'une des plus grandes menaces pour l'avenir de la vie sauvage en Afrique centrale, environ 5 millions de tonnes de viande de brousse transitent chaque année à partir du bassin du fleuve Congo. Cette chasse exerce une pression énorme sur de nombreuses espèces d'animaux de forêt (pangolins, crocodiles, antilopes, singes) à mesure que la demande augmente au niveau des centres urbains.

Afin de réduire la menace de la chasse sur la faune, l'ONG Wildlife Conservation Society et ses partenaires -Renature, ESI et YoYo Communications- mènent actuellement un projet de deux ans financé par l'US Fish and Wildlife Service. Le projet vise à identifier les principaux moteurs de la consommation de viande de brousse en milieu urbain à Pointe Noire, en République du Congo.

L'équipe travaillant sur le projet a mené des recherches dans la ville de Pointe Noire afin d'examiner les trois composantes essentielles liées au commerce de la viande de brousse: l'offre, la demande et le contexte réglementaire. La prochaine étape du projet consiste à créer une campagne médiatique de changement de comportement afin de réduire le niveau de consommation en viande de brousse urbaine.

Responsabilités principales

1. Développement du plan de mise en œuvre de la campagne pour le projet
2. Production de matériel multimédia
3. Servir de point focal communication à Pointe Noire pour les relations extérieures de la campagne
4. Mise en œuvre de la campagne multimédia
5. Suivi et évaluation pour évaluer le succès de la campagne

Livrables attendus

1. Mise en service des matériaux et des services de la campagne (TdR, révision des soumissions, contrats de budgets, etc.)
2. Rapports de mise à jour hebdomadaire de la campagne (1-2 pages maximum, incluant le suivi de la distribution du matériel de la campagne)

3. Rapport final après la mise en œuvre, incorporant l'audience et les résultats de la recherche CAP de l'équipe de recherche (tests de concepts, essais préliminaires et résultats de l'étude de référence / de suivi de la campagne).

Compétences

- Très bonne maîtrise du français à l'oral comme à l'écrit
- Maîtrise du lingala et/ou kituba ainsi que de l'anglais appréciée
- Excellente maîtrise des outils de communication, notamment pour le changement de comportement
- Gestion de budget
- Priorisation et planification des tâches, gestion des activités
- Respect des deadlines, gestion du stress
- Autonomie et travail pro-actif
- Capacité à travailler en équipe

Profil du candidat

Bac + 3 ou 5 en communication, marketing ou dans un domaine proche. Expérience d'au moins 3 ans dans la gestion de campagne de communication. Ce poste exige une solide expérience en matière de campagne de changement de comportement et/ou marketing social. La compréhension du fonctionnement médiatique et l'expérience de travail avec des équipes de médias -privés ou ONG- sont fortement préférées. La connaissance des approches de conservation est un atout.

Durée et type de contrat

Le poste s'étend sur une durée de 10 mois, du 1 Mars 2018 au 31 décembre 2018, avec possibilité de prolongation. Il s'agit d'un recrutement local. Le poste est basé à Pointe Noire, dans les locaux de WCS, en République de Congo. Le logement est à la charge du candidat. Les déplacements professionnels entre Pointe Noire, Brazzaville et Kinshasa seront pris en charge par WCS. Les candidatures congolaises et féminines sont encouragées. Le salaire sera calculé en fonction de l'expérience du candidat.

Merci d'adresser votre CV + Lettre de motivation à Robert Mwinyihali (rmwinyihali@wcs.org, avec en copie Emilie Fairé, efairé@wcs.org et kibra.bushmeat@gmail.com) avant le 15 février 2018.

Seuls les candidats retenus seront recontactés. Pour toute demande d'informations complémentaires, contactez M. Mwinyihali à l'adresse mail ci-dessus.

ANNONCES

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

RELANCE

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT EN VUE DE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE SUIVI TECHNICO PEDAGOGIQUE DE LA SOUS COMPOSANTE 1.3 DU PDCE

Référence de l'accord de financement/Numéro du crédit : 5302 – CG
N° d'Identification du Projet : P128628 : N° Avis : AMI N° CG -PDCE-020 - SC-CI-17
Date de publication : 25 janvier 2018
Date de clôture : 8 février 2018.

I – Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat du personnel de suivi technico pédagogique dans la mise en œuvre de la sous composante 1.1 du PDCE.

II - Les services prévus au titre de ce contrat:

Le personnel de suivi technico pédagogique devra assurer l'encadrement pédagogique du maître artisan, le suivi de l'apprentissage et le contrôle. Il va administrer les compétences de vie courante aux apprentis n'allant pas dans les centres d'alphabétisation. Le consultant recruté sous les présents termes de références aura pour tâche d'apporter des conseils basés sur son expérience professionnelle.

Plus spécifiquement, le consultant aura pour mission de :

- Appuyer l'Unité de Gestion du PDCE dans la production des outils nécessaires au suivi technico pédagogique de l'apprentissage (fiche de suivi de l'apprenti ; rapport hebdomadaire de suivi technico pédagogique...);
- Informer les apprentis de tous les aspects liés à leur apprentissage (droits et devoirs, sécurité) et à la gestion des plaintes;
- Renseigner le responsable de la sous composante par un rapport circonstancié des cas et causes d'abandon des apprentis;
- Assurer l'encadrement pédagogique et technique des maîtres artisans lors des visites;

- Administrer les compétences de vie courante pendant 30 minutes aux apprentis lors des descentes de terrain;
- S'assurer de la bonne tenue des livrets d'apprentissage des apprentis;
- Informer les maîtres d'ouvrages délégués du déroulement de l'apprentissage et de proposer des remédiations en cas d'insuffisance;
- Participer aux réunions de supervision organisées par le PDCE avec les maîtres d'ouvrages délégués et maîtres artisans;
- Participer aux réunions organisées par les maîtres d'ouvrages délégués et les parents d'apprentis et rendre compte par un rapport au responsable de la sous composante;
- Participer à l'évaluation des apprentis;
- Proposer au PDCE un plan de renforcement de capacités des maîtres artisans;
- Rendre compte au PDCE de toutes situations particulières et préoccupantes survenues lors des visites de terrain.

III - Profil et qualification du consultant

- Etre titulaire d'un niveau d'études minimum de BAC+2 ;
- Avoir une expérience professionnelle comme inspecteur pédagogique chef des travaux, enseignant, professionnel chevronné dans les domaines des métiers de la couture, broderie, maçonnerie, plomberie, carrelage, menuiserie, staff, décoration, mécanique automobile, électricité automobile, tôlerie, peinture, vulcanisation, soudure, chaudronnerie, tuyauterie, élevage des porcins, pisciculture, arboriculture, transformation agroalimentaire, pâtisserie, boulangerie, sérigraphie, froid et climatisation, etc..
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique.

IV – Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature à soumettre pour le recrutement comprendront :

- Une lettre de motivation pour le poste;
- Un curriculum vitae détaillé;
- Des copies certifiées de diplômes, certificats, attestations ou tout autre document justifiant la formation et expérience.

V - Informations supplémentaires :

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous plis fermé, au plus tard le 8 février 2017 à 16 heures avec mention « Avis de recrutement du personnel de suivi technico pédagogique dans la mise en œuvre de la sous composante 1.1 du PDCE ».

L'adresse à laquelle,

il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Gestion du PDCE

À l'attention de monsieur OKOMBI Auxence

Léonard, Coordonnateur du PDCE

Adresse : 177 rue Soweto – Quartier ex-télévision

Bacongo - Email : congo.pdce@yahoo.fr

Le Coordonnateur du PDCE

OKOMBI Auxence Léonard

REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
EN VUE DE RECRUTEMENT DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES (ONG) ET ASSOCIATIONS CHARGÉES
DE LA SENSIBILISATION ET LA MOBILISATION DES JEUNES VULNÉRABLES DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE
DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

Référence de l'accord de financement/Numéro du crédit : 5302 – CG
N° d'Identification du Projet : P128628
N° Avis : AMI N° CG -PDCE-021 - SC-CI-17
Date de publication : 25 janvier 2018
Date de clôture : 8 février 2018.

I – Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les Organisations Non Gouvernementales et Associations chargées de la sensibilisation et de la mobilisation des jeunes vulnérables dans le cadre de la mise en œuvre du projet sus cité .

II - Les services prévus au titre de ce contrat :

Sous la responsabilité du PDCE, l'ONG ou l'association mettra en œuvre des activités de sensibilisation et mobilisation dans les domaines suivants :

- * Identification des jeunes vulnérables déscolarisés dans les différents quartiers de Brazzaville et Pointe noire ;
- * Sensibilisation des jeunes vulnérables déscolarisés sur le projet ;
- * Mobilisation des jeunes vulnérables déscolarisés dans les différents centres de collecte ;
- * Gestion des données statistiques des jeunes vulnérables ciblés et touchés par quartier.

III - Profil et qualification du consultant

- Etre une ONG ou association régulièrement immat-

riculée au Ministère de l'Intérieur ;

- Exister depuis au moins une (01) année ;
- Etre capable de fournir les preuves de ses activités sur le terrain (rapports d'activités...);
- Avoir un siège identifiable et fonctionnel;
- Disposer d'une expérience d'au moins d'une année de travail dans le domaine de la sensibilisation des jeunes vulnérables déscolarisés ;

V – Invitation :

Le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) invite les consultants (ONG et Associations) éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les prestations décrites ci-dessus. Les consultants (ONG et Associations) intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (documentation, références concernant l'exécution de prestations similaires expériences dans des missions comparables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.)

VI - Informations supplémentaires :

Les ONG et Associations intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous plis fermé, au plus tard

le 8 février 2017 à 16 heures avec mention « Avis de recrutement des ONG et Associations chargées de la sensibilisation et la mobilisation des jeunes vulnérables ».

Les ONG et Associations qui seront sélectionnés recevront, une lettre accompagnée d'une demande de proposition les invitant à soumettre une proposition technique et financière. A l'issue de l'évaluation des propositions, au moins quatre prestataires seront retenus à Brazzaville et quatre aussi à Pointe Noire, selon la méthode basée sur la Qualification des Consultants (QC) conformément aux procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Edition Janvier 2011.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)

Unité de Gestion du Projet

Située : 177, rue SOWETO – quartier ex-télévision

Email : congo.pdce@yahoo.fr

Brazzaville – République du Congo

Le Coordonnateur du PDCE

OKOMBI Auxence Léonard

Santé

L'hôpital général A. Sicé doté d'une Unité d'oncologie pédiatrique

Pour rendre plus opérationnel les services de l'Unité d'oncologie pédiatrique, la société Terascom l'a réfectionnée et modernisée. La remise officielle de la structure s'est faite au cours d'une cérémonie patronnée par Alexandre Honoré Paka, préfet du département de Pointe-Noire. Ali Attié, directeur général de Terascom; Jean Raoul Chocolat, directeur général de l'hôpital général A. Sicé, ainsi que le personnel soignant et d'autres autorités politico administratives étaient à ses côtés.

Le directeur administratif de la société Terascom, Rodrigue Tchibinda, a indiqué que cette réalisation mettait à disposition l'une des actions les plus importantes de la politique sociale de sa société. «L'unité d'oncologie pédiatrique est l'un des pavillons les plus modernes de l'hôpital général A. Sicé, disposant de huit chambres d'hospitalisations, dotées chacune d'un lit électrique permettant aux malades de se mettre en condition pendant leur séjour. Les sanitaires de ce pavillon destinés non seulement aux malades et aux gardes malades de l'unité oncologique pédiatrique mais aussi à ceux de la pédiatrie classique ont été entièrement rénovés. La réhabilitation de ce pavillon a concerné également la réfection des circuits d'alimentation en eau potable

et d'évacuation des eaux souillées après avoir vidangé totalement les trois fosses septiques existant, puis la construction d'un puisard de trois mètres cubes», a-t-il expliqué.

Cet investissement durable épouse la politique de modernisation et de développement du système sanitaire prônée par le président de la République. L'action de Terascom au profit de l'hôpital a été amplifiée par la dotation de deux nouvelles ambulances médicalisées de marque Mercedes et Renault, fruit du partenariat de la société Terascom avec la Fondation Calissa Ikama que dirige Edith Yolande Keta Bangui, afin de rendre plus opérationnels l'Unité et tout le centre hospitalier. A noter que dans un proche avenir la société Terascom étendra son action aux autres



Les deux ambulances données à l'hôpital

services pédiatriques de l'hôpital. Ces derniers bénéficieront, a annoncé le directeur de la société, d'une trentaine de lits électriques, en vue d'améliorer tant soit peu les conditions de séjour des enfants malades. Sur ces entrefaites, le directeur de Terascom a remis les clés au préfet de Pointe-Noire, qui à son tour, les a transmises au directeur départemental de la santé de Pointe-Noire. Celui-ci les a donnés définitivement au directeur de l'hôpital, sous un tonnerre d'applaudissement. Le directeur Jean Raoul Chocolat, visiblement satisfait, a remercié la société Terascom

et fait savoir que la prise en charge dans cette Unité sera gratuite étant donné que des médicaments y seront mis à disposition par le groupe franco-africain d'oncologie pédiatrique, à travers la Fondation Calissa Ikama. Cette unité jouera pleinement son rôle, en coopérant avec les autres services hospitaliers et même avec les autres centres hospitaliers de Pointe-Noire, voire de toute la sous-région. Une visite guidée a clos la cérémonie.

Equateur Denis NGUIMBI

Lutte contre le braconnage

Les trois présumés trafiquants d'ivoire arrêtés à Sibiti de nouveau à la barre

Arrêtés en flagrant délit de détention et circulation illégales, tentative de commercialisation de deux pointes d'ivoire, le 25 novembre de l'an dernier, à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, Luc Chardin Moussa, Jean Bernard Madzou et Amour Nguembe Mougala seront de nouveau à la barre du Tribunal de grande instance de cette ville le 2 février 2018. Ils y sont déjà passés le 15 décembre 2017 et le 19 janvier 2018. Au cours de ces audiences, ils ont tous reconnu les faits qui leur sont reprochés. Ils encourent des peines allant à cinq de prison ferme.



Les trois présumés trafiquants lors de leur arrestation.

Pour rappel, Luc Chardin Moussa, acteur principal dans cette affaire, chasserait les éléphants pour leurs défenses en ivoire. Il est poursuivi pour abattage d'une espèce intégralement protégée, détention et circulation des trophées de cette espèce. Il dissimulerait les pièces saisies dans un sac contenant de la viande de brousse fumée, afin de tromper la vigilance des éco gardes le long de la route Komono-Sibiti. Le butin saisi proviendrait de la forêt située à la frontière avec le Gabon. Et les bêtes saisies brûlées dans le but de dissuader tous ceux qui s'entêtent à tuer les animaux en cette période de fermeture de chasse, pour les vendre. Les deux autres, Jean Bernard Madzou et Amour Nguembe Mougala, sont poursuivis pour complicité de détention et de circulation des trophées d'une espèce intégralement protégée.

A noter que Moussa pourrait être poursuivi, par ailleurs, pour chasse en période de fermeture

Pour que ces trafiquants présumés se retrouvent à la barre, services des Eaux-et-Forêts, services de la Gendarmerie nationale et Projet d'appui à l'application de la loi sur la Faune sauvage (PALF) ont coopéré.

L'éléphant en République du Congo fait partie des espèces animales intégralement protégées. A cet effet, l'article 27 de la loi du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées dispose: «l'importation; l'exportation; la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées; ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts; pour les besoins de la recherche scientifique.»

V.M.

Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS)

Le budget 2018 adopté à près de 70 milliards de francs CFA

Le conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) s'est réuni en session ordinaire budgétaire le 24 janvier 2018, à Brazzaville. Sous la direction de son président, Christian Barros, il a adopté après examen le budget exercice 2018, en recettes et dépenses à hauteur de 70.662.478.000 F.CFA. Celui-ci est en baisse de 2,59% par rapport au budget 2017 qui était de 72.489.117.000 F.CFA.

Outre le budget 2018, les membres du conseil ont examiné et adopté le procès-verbal de la session budgétaire de janvier 2017, le plan d'actions 2018, le rapport d'activités 2017 et le compte rendu de la session de la commission de recours gracieux au titre de l'année 2017. S'agissant du rapport d'activités 2017, celui-ci fait ressortir qu'au cours de cette année, malgré la situation économique et financière difficile que traverse le Congo, la Caisse a honoré ses engagements, en payant à termes échus l'ensemble des prestations sociales servies par le régime. La direction générale a, en outre, exécuté la quasi-totalité des activités prévues dans le cadre de son plan d'actions annuel. Il s'agit entre autres de l'extension de la protection sociale à d'autres catégories socio-professionnelles; la consolidation du dispositif de recouvrement et de la fiabilisation des fichiers. Cette opération a permis d'assainir les fichiers des pensionnés et des rentiers pour un gain annuel de 148.000.000 F.CFA, au titre des prestations dues. Le conseil a noté avec satisfaction les bonnes performances atteintes par la direction générale, notamment dans le domaine du recouvrement des cotisations sociales. Il l'a encouragé à consolider ces acquis, afin de garantir, en cette période de récession économique, la pé-

rennité de l'activité de la caisse. Quant au plan d'actions 2018, il s'articule autour de trois axes prioritaires: le renforcement de la gouvernance, la consolidation des revenus de la caisse et la poursuite de la promotion de la santé et de sécurité au travail.

Clôturent les travaux de ce conseil, Christian Barros a invité le personnel à mobiliser toutes les énergies nécessaires pour aller au-delà des efforts fournis en 2017. Paraphrasant le président de la République, il a rappelé aux administrateurs ainsi qu'à l'ensemble des agents de la



Une vue des administrateurs

Caisse les missions qui leur sont assignées courant cette année. «S'agissant des pensions, j'interpelle surtout certains établissements publics qui prélèvent des cotisations sociales, mais ne les reversent pas aux caisses de la sécurité sociale, ceci pour financer leur fonctionnement.

Cette attitude ne peut permettre aux travailleurs ayant cotisés durant toute leur vie active de jour de leur pension pendant la retraite», a-t-il conclu.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Ressources halieutiques

Plus de dix milliards de F.CFA pour développer la pêche et l'aquaculture continentales

C'est l'enveloppe pour améliorer les revenus des pêcheurs et des aquaculteurs, créer des emplois, en assurant les moyens de subsistance en milieu rural, a indiqué le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Henri Djombo, le 24 janvier, à Brazzaville.

Cette annonce a été faite lors du lancement du Projet de développement de la pêche et de l'aquaculture continentales (PD-PAC). D'une durée de six ans, ce projet permettra



Le Congo dispose suffisamment de ressources halieutiques pour développer la pêche continentale

d'améliorer les chaînes de valeur, d'assurer une augmentation de dix-huit mille tonnes de poissons

par an, de renforcer les capacités des services publics et de mettre à disposition des producteurs des

engins et des crédits adaptés à leurs activités. Il s'adresse essentiellement aux acteurs de la filière pêche et pisciculture dans les départements des Plateaux, de la Cuvette, la Cuvette Ouest, la Sangha et la Likouala.

Le PD-PAC est cofinancé par le gouvernement, le Fonds international de développement agricole et le Fonds Koweïtien pour le développement international. Il est le premier consacré à l'investissement dans les domaines de la pêche et de l'aquaculture continentales. Le PD-PAC bénéficiera de l'appui technique de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dans le cadre des actions prioritaires du Plan national de développement agricole couvrant la période 2018-2022. «Ce projet découle de la vision du Gouvernement de faire contribuer le secteur halieutique à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi qu'à la croissance et à la diversification économique», a déclaré Henri Djombo.

A noter que le FIDA a octroyé un don au Gouvernement du Congo pour financer le Programme de renforcement de capacité du ministère de la Pêche, afin d'accélérer le processus de mise en du prêt et démarré effectivement le projet dans les délais prescrits et dans le respect des procédures. Le coût global du projet est estimé à 10,54 milliards de Francs CFA. Pour Charles Bebay, représentant la FAO, ce projet est une réponse aux difficultés que rencontre le secteur de la pêche. Parmi ces difficultés, l'obsolescence du

matériel et des équipements de pêche, la faible capacité de conservation et de transformation du poisson, la faible maîtrise des techniques de production, le manque d'intrants piscicoles de qualité, l'insuffisance d'une offre technique adaptée aux besoins des acteurs de la filière, la difficulté d'accès au financement.

Hanafi Abdelhaq, le directeur pays chargé du portefeuille du Fonds international de développement agricole pour les deux Congo, estime pour que ce projet soit une pleine réussite, que le Congo investisse dans les infrastructures, les routes, l'eau potable, l'électricité, l'Internet de sorte que les agriculteurs puissent se développer efficacement et l'espace rural devenir plus attrayant pour les jeunes. L'autre clé du succès, a-t-il poursuivi, réside dans le développement des partenariats entre les producteurs et le secteur public et privé.

La pêche et l'aquaculture constituent une niche prioritaire et une opportunité d'investissement intéressante pour le Gouvernement congolais puisque les ressources halieutiques continentales nationales sont actuellement sous exploitées et la consommation de poisson au Congo est supérieure à la moyenne mondiale. Elle est estimée à 25,5 Kg/habitant par an et la demande nationale est de 100.000 tonnes/an environ, satisfaite en majorité par les importations.

Alain Patrick MASSAMBA & Viclaire MALONGA

REPUBLICQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

RELANCE
AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INTERNATIONAL POUR L'ETUDE SUR L'OFFRE DE FORMATION

Référence de l'accord de financement/Numéro du crédit : 5302 – CG
N° d'Identification du Projet : P128628 / N° Avis : AMI N° CG -PDCE-026 - SC-CI-17
Date de publication : 25 janvier 2018
Date de clôture : 8 février 2018.

I – Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat d'un consultant international pour l'étude sur l'offre de formation.

II – Objectif de l'étude :

L'objectif principal de l'étude est d'établir et maîtriser la cartographie exhaustive des différents prestataires de formation tant publics que privés ainsi que les contenus des formations dispensées en République du Congo. Dans l'atteinte de l'objectif général ainsi défini, l'étude doit permettre au ministère et au PDCE de :

- Déterminer le nombre de prestataires de formations tant publics que privés exerçant au Congo et leur localisation géo spatiale ;
 - Identifier les formations dispensées par ces prestataires et celles susceptibles d'intéresser le PDCE ;
 - Identifier les formations dictées par l'économie et non dispensées ;
 - Maîtriser l'évolution des effectifs des apprenants dans les établissements publics et privés sur les cinq dernières années selon le genre ;
 - Déceler et Analyser les faiblesses de l'offre de formation au Congo ;
- L'étude permettra également de déterminer pour le secteur public :
- Le taux de redoublement au cours des cinq dernières

- années ;
- Les effectifs du personnel enseignant selon les spécialités et le genre et l'âge ;
- Le nombre du personnel administratif selon le genre et l'âge ;
- Le niveau du plateau technique ;
- Le ratio enseignant/salle de classe ;
- Le ratio apprenant/salle de classe ;
- Le ratio apprenants/poste de travail.

Pour le secteur privé, l'étude permettra de :

- Déterminer les conditions d'accès ;
- Définir la durée de formation par filière ;
- Identifier les formations dispensées (filiales, spécialités) ;
- Connaître les diplômes et/ou certificats délivrés à la fin de la formation ;
- Déterminer le profil des formateurs selon les spécialités ;
- Constituer la base de données du ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi en matière de formation

III - Profil et qualification du consultant

- Etre titulaire d'un diplôme au moins égal au doctorat en sciences de l'éducation
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la formation technique et professionnel, ou en suivi et évaluation des programmes de formation ETP en alternance dont trois au moins dans la conduite des projets relatifs à la formation qualifiante des jeunes et une année au moins d'expérience dans la mise en œuvre d'activités similaires dans d'autres pays de la sous-région.

IV – Dossier de candidature :

Les dossiers de candidature à soumettre pour le recrutement comprendront :

- Une lettre de motivation pour le poste;
- Un curriculum vitae détaillé;
- Des copies de diplômes, certificats, attestations ou tout autre document justifiant la formation et expérience.

V - Informations supplémentaires :

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous plis fermé, au plus tard le 8 février 2018 à 16 heures avec mention «Avis de recrutement d'un consultant international pour l'étude sur l'offre de formation».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci – dessus est :

Unité de Gestion du PDCE
À l'attention de monsieur OKOMBI Auxence
Léonard, Coordonnateur du PDCE
Adresse : 177 rue Soweto – Quartier ex-télévision
Baongo
Email : congo.pdce@yahoo.fr

Le Coordonnateur du PDCE

OKOMBI Auxence Léonard

REPUBLICQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

RELANCE
AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR LA CONCEPTION DU SITE WEB DU PDCE

Référence de l'accord de financement/Numéro du crédit : 5302 – CG
N° d'Identification du Projet : P128628 / N° Avis : AMI N° CG -PDCE-019-SC-CI-17
Date de publication : 25 janvier 2018
Date de clôture : 8 février 2018.

I – Contexte :

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le contrat du consultant individuel pour la conception du site Web du PDCE.

II - Les services prévus au titre de ce contrat :

- La réalisation et la conception de la Charte Graphique
- Concevoir le logotype : ses couleurs (définies grâce au nuancier Pantone) ;
- Définir les polices de caractères et leurs différentes fontes utilisées dans les documents afin de permettre de créer différents niveaux de textes et d'apporter un bon confort de lecture ;
- Définir le mécanisme d'utilisation d'éléments graphiques tels que filigranes, détail du logo agrandi ; courbes, pictogrammes et traits spécifiques au projet ;
- Définir les modèles de supports de Power Point pour les présentations des projets PDCE ;
- Définir les modèles de supports administratifs des projets PDCE (carte de visite, entêtes & Badges);
- Définir les principes du choix des images et des illustrations à inclure dans les présentations.
- La réalisation et la conception du portail Web
- Développer des pages web dynamiques et proposer une ergonomie jugée acceptable par l'unité de gestion du PDCE.

- La conception des outils de communications
- Définir une nomenclature des mails en pdce.cg des membres de l'unité de gestion ;
- Fixer et configurer des mails professionnels (mail collectifs) pour les membres de l'unité de gestion, pour les bénéficiaires du projet ou pour toute personne à joindre pour l'intérêt du projet
- Définir les outils de communications à travers les réseaux sociaux (facebook, twitter...)
- Intégrer dans le portail web un module d'abonnement au bulletin d'information (Newsletters) et au Forum d'échanges et de partages d'informations.

Le consultant devra faire une proposition pertinente pour l'hébergement du portail web pour une durée d'un (01) an avec le pack de services approprié accompagné d'un système de gestion et de publication des statistiques par semaine ou par mois.

**III - PROFIL et QUALIFICATION
DU CONSULTANT**

Profil :

La présente mission s'adresse aux développeurs réunissant les qualifications requises.

Qualification du consultant

- Etre titulaire d'un diplôme d'enseignement supérieur (BAC + 3) dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ou tout autre domaine lié aux TIC ;
- Avoir une expérience prouvée d'au moins cinq (5) ans dans le développement informatique ; et une expérience avérée dans l'infographie (minimum 4 projets de dévelop-

pement Web) sera un plus.

IV – Dossier de candidature:

Les dossiers de candidature à soumettre pour le recrutement comprendront :

- Une lettre de motivation pour le poste;
- Un curriculum vitae détaillé;
- Des copies certifiées de diplômes, certificats, attestations ou tout autre document justifiant la formation et expérience.

V - Informations supplémentaires:

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique ou sous plis fermé, au plus tard le 8 février 2018 à 16 heures avec mention «Avis de recrutement d'un consultant individuel pour la conception du site Web du PDCE».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Gestion du PDCE
À l'attention de monsieur OKOMBI Auxence
Léonard, Coordonnateur du PDCE
Adresse : 177 rue Soweto – Quartier Ex télévision
Baongo - Email : congo.pdce@yahoo.fr

Le Coordonnateur du PDCE

OKOMBI Auxence Léonard

OFFRE D'EMPLOI

PwC Congo recrute un auditeur interne (HIF). Vous prendrez en charge, sous la supervision d'un associé, la réalisation d'un programme de travail couvrant les risques clefs de l'activité.

Diplômé d'un bac+5 en gestion, finance, audit ou assimilé, vous êtes débutant ou titulaire d'une première expérience d'un ou deux ans en cabinet ou en entreprise. Rigoureux, motivé et autonome, vous êtes disponible pour des fréquents déplacements à l'étranger. Anglais courant démontré impératif.

Envoyer CV et lettre de motivation uniquement par mail :
recrutement.auditeur.interne@gmail.com

CONSEILS ASSOCIES EN AFRIQUE CONGO « C2A CONGO »
Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt. 102
B.P. 4905 Pointe-Noire Tél. 06 953 97 97

ALLIANZ CONGO ASSURANCE
Au capital de 1.000.000.000 francs CFA
Siège Social : Résidence Gabriella
B.P. 340 Pointe-Noire Congo / RCCM : CG/PNR/12 B 387

ANNONCE LEGALE

Précédente annonce légale : La Semaine Africaine n° 3722 du 5/09/2017

MODIFICATION DES STATUTS

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société ALLIANZ CONGO ASSURANCES SA, il a été décidé de la modification de l'article 11 des statuts, afin de se conformer à l'article 329-7 du code CIMA.
Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 26 septembre 2017, sous le numéro 17 DA 1572, le 27 décembre 2017.
Dépôt au greffe des statuts modifiés sous le numéro 17 DA 1572, le 27 Décembre 2017.
Inscription modificative au RCCM le 27 Décembre 2017.

Pour Avis

ANNONCE LEGALE

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Au terme d'un acte reçu par Maître Florence BESSOVI, Notaire, titulaire à la résidence de Pointe-Noire, avenue Zouloumanga, immeuble Otta, entrée face Station Total Mayombe, 2e étage, le 23 juin 2016, enregistré par au bureau des recettes de l'enregistrement des domaines et timbres de Pointe-Noire centre, le 28 juin 2016, folio 112/43, N° 4625, Monsieur Nicolas Gilles Pierre DUCLOS, né à Marseille (France) le 09 avril 1973 et Madame Wu Ho-Ho, son épouse née à Kaohsiung Hsien (TAIWAN), le 05 juin 1972, demeurant ensemble à Pointe-Noire, arrondissement N°1 E.P.L, avenue CONCKO, quartier centre-ville, mariés sous le régime de la communauté des biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de Pointe-Noire (Congo) le 25 juillet 2001, ont procédé au changement de leur régime matrimonial pour adopter le régime de la séparation des biens pure et simple.
Les oppositions seront adressées dans les trois mois de la date de publication du présent avis par courrier avec accusé de réception ou par acte d'huissier auprès de Maître Florence BESSOVI à l'adresse sus indiquée.

Pour avis

CAHIER DES CHARGES

Désignation du poste : Responsable de Département Analyse et Evaluation des Crédits

Nombre de postes : 1

Lieu d'affectation : Brazzaville

Mission

* Effectuer le contrôle de premier et second niveau de l'analyse des dossiers de Crédits ;

* Assurer le contrôle et la conformité des données de crédits avant leur intégration dans le système d'Information ;

* Gérer l'administration des dossiers et le management de son équipe.

Profil de poste (Expérience, formation, diplôme)

* Formation universitaire en Finance (BAC+5) ;

* Avoir une expérience de 5 ans minimum à un poste de responsabilité similaire.

Compétences techniques

* Etre capable d'évaluer les demandes de Crédit reçues par la banque selon la politique définie par la Direction Générale ;

* Etre capable d'évaluer les dossiers de crédit étudiés par les analystes financiers;

* Avoir la maîtrise de l'analyse financière.

Tâches liées au poste

* Assister les conseillers clientèle dans l'analyse des dossiers de crédit ;

* Organiser la tenue des comités de crédits ;

* Vérifier tous les supports de crédits avant leur intégration ;

* Assurer l'organisation du travail de son équipe et lui fixer des objectifs ;

* Effectuer le reporting sur l'ensemble des activités de son département ;

* Contrôler la complétude et la conformité aux normes réglementaires des dossiers de crédits avant leur présentation en comité de crédit ;

* Assurer la bonne tenue et la mise à jour des dossiers physiques de crédit, ainsi que des différents systèmes et procédures d'information du suivi administratif des dossiers de crédit.

* Assurer le contrôle de premier niveau ;

Compétences transversales ou comportementales

* Capacités d'analyse et de synthèse ;

* Autonomie et rigueur.

Position hiérarchique

* Rend compte à son Directeur

Relation fonctionnelle

* Toutes les Directions

Autorité/pouvoir de décision

* Dans le cadre des responsabilités fixées, prendre les décisions opérationnelles nécessaires à la réalisation des objectifs.

Sécurité

* Veiller au respect des instructions et procédures en vigueur ;

* Maîtriser les risques liés au métier.

Composition du dossier : CV, lettre de motivation, diplôme

* Si vous correspondez au profil, envoyez votre dossier à l'adresse suivante :

frecreutement2018@gmail.fr

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au 10 Février 2018

Concert à l'Institut français du Congo de Brazzaville Roga Roga a dompté la salle Savorgnan De Brazza

Fer de lance de l'orchestre Extra Musica, Roga Roga était à l'affiche samedi 27 janvier dernier, à l'Institut français de Brazzaville (IFC) de Brazzaville. Les férus de l'art de Mozart étaient nombreux à effectuer le déplacement de la salle Savorgnan De Brazza. Pour vivre de visu ce show inédit. Et le moins que l'on puisse dire est que Rogatien Ibambi Okombi (c'est le nom de Roga Roga à l'état civil) et son groupe ont dompté l'IFC. En tout cas, les Extra-musiciens congolais ont fait salle comble (le droit d'entrée était fixé à 10.000 F. CFA et 30 000 pour les VIP), et livré un spectacle en totale osmose avec les spectateurs.

Prévu pour 19 heures, c'est à 20h35 que le concert a débuté. Avec la sortie sur scène des membres d'Extra Musica, tous de blanc vêtus, suivis quelques minutes après par leur figure de proue, sanglé dans une tenue sombre, couvre-chef de même couleur vissé sur la tête, et chaussures blanches aux pieds.

Après «Polémique générale», les membres d'Extra Musica ont fait déguster au public une série de chansons rumba: Flo Miokono, Christian Okouna, Bikila, etc. Avant de rendre hommage au chanteur Nzongo Soul, décédé le 10 janvier 2018, à Paris. En faisant observer une minute de silence et exécutant la chanson «Wala», un des chefs-d'œuvre de l'artiste disparu.

Pour ajouter du piment au spectacle, Roga Roga avait battu le rappel de guest-stars. Lesquels ont donné la pleine mesure de leur talent.



Roga Roga

A travers leurs instruments de prédilection: violon, saxo, clarinette, et trombone. Après quoi, l'ambiance a monté d'un cran, dans une salle chauffée à blanc, avec l'entrée en scène notamment des animateurs Etats-Unis d'Amérique et Zaparo, ainsi que du danseur, Sorel, et des danseuses. Avec les titres «Oyo ekoya», «Trop c'est trop», «Jules Masua», etc., Roga Roga et les



L'orchestre Extra Musica pendant le show



Les guest stars de Roga Roga (Photos Kinzengélé)

autres membres du groupe ont électrisé la salle. Les nouvelles recrues ont aussi apporté leur grain de sel. C'est vers 23 heures que les rideaux sont tombés sur ce concert qui, à coup sûr, restera dans les annales de l'IFC. Petit bémol: la sonorisation a posé problème, à cause, certainement, du

peu de temps consacré à la balance.

Roga Roga a saisi cette occasion pour annoncer la prochaine tournée d'Extra Musica en Europe, en Afrique et aux Etats-Unis d'Amérique.

Veran Carrhol YANGA

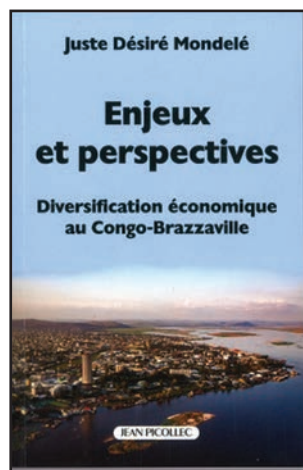
Livre: «Enjeux et perspectives. Diversification économique au Congo-Brazzaville»

Juste Désiré Mondélé a dédié son essai à Brazzaville

Après sa présentation officielle, le 24 novembre 2017 à la résidence du Consul général de France à Pointe-Noire, l'essai «Enjeux et perspectives. Diversification économique au Congo-Brazzaville» de Juste Désiré Mondélé a été dédié, à Brazzaville. C'était au cours d'une cérémonie qui a eu lieu samedi 20 janvier 2018, à l'espace du FNAC, au centre-ville. En présence de plusieurs personnalités économiques, politiques et littéraires.

«Enjeux et perspectives. Diversification économique au Congo-Brazzaville, faut-il le rappeler, est un ouvrage de 252 pages publié aux Editions Jean Picollec (France) et ayant pour préfacier M. Sylvestre Didier Mavouenzela, le Président de la Chambre de commerce de Pointe-Noire.

Ce livre recèle les fondamentaux pour l'indispensable diversification économique des pays africains dont les économies étaient beaucoup plus axées sur les recettes pétrolières. Il se veut pédagogique avec un style particulier, une littérature économique et mathématique assortie de chiffres, de tableaux, des faits à l'appui pour mieux alimenter les conversations et la réflexion en cours, afin d'atténuer l'impact du pétrole, réduire les risques de crises au Congo, à travers des pistes concrètes de solutions.



La couverture du livre

L'auteur y éclaire les enjeux qui auraient été mis en oeuvre pour que le Congo n'affiche pas le visage apocalyptique d'aujourd'hui. Quelles sont les raisons qui ont poussé l'auteur à écrire ce livre? «C'est simplement un apport, une approche intellectuelle pour



L'auteur (à g.) pendant la dédicace de son oeuvre

partir de l'économie basée sur l'exploitation pétrolière à celle de l'agro-industrie, à la pêche continentale pour apporter de la plus-value à notre économie. Il nous revient le mérite de s'approprier les atouts que Dieu a mis à notre disposition grâce à nos capacités humaines. Il s'agit en fin de compte de sortir le pays de la dépendance des recettes pétrolières pour que nous soyons en mesure de produire ce que nous consommons. C'est ce que l'Etat a déjà proposé dans le Programme du Millénaire pour le Développement (PMD); et aussi dans «la marche vers le déve-

loppement» projet de société du président de la République», a répondu l'auteur.

A signaler que Juste Désiré Mondélé est né en 1971 à Brazzaville. Il est conseiller spécial du président de la République, chef du département politique, et Commandeur dans l'ordre de mérite congolais.

Depuis juillet 2017, il a été élu député pour le compte du parti Club 2002 PUR à Ouenzé, le 5^e arrondissement de la ville-capitale congolaise.

Victor GUEMBELA

Musique

Nzongo Soul sera inhumé au cimetière privé Ma Campagne

Décédé le 10 janvier 2018 à Paris, en France, l'artiste-musicien congolais Nzongo Soul sera inhumé, jeudi 1^{er} février, au cimetière privé Ma Campagne, à Brazzaville.

La dépouille du Prix Découverte RFI 1984 arrivera mercredi 31 janvier, vers 18h30, à l'aéroport international Maya Maya.

Après le recueillement au domicile familial (sur la rue Moundzombo, à Moundali, arrondissement 4), elle sera exposée au Cercle culturel Sony Labou Tansi, à Bangongo (arrondissement 2). Où Wa Semo aura droit, jeudi 1^{er} février, à un hommage officiel placé sous le patronage du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo.



Nzongo Soul

Le programme de la cérémonie officielle concocté par l'Union des musiciens congolais (UMC), en partenariat avec le Ministère de la Culture et des arts, se présente comme suit:

10h: début de la cérémonie officielle

-exécution en live d'une chanson de Nzongo Soul;

-recueillement et dépôt de gerbes de fleurs (officiels, amis et connaissances, artiste et opérateurs culturels);

-présentation de la carrière de l'artiste et oraison funèbre par Médard Milandou;

-dépôt de gerbe de fleurs par le ministre de la culture et des arts ;

11h30: départ de la dépouille mortelle pour le domicile familial.

Après la cérémonie de recueillement au domicile familial, Nzongo Soul "Wa Semo" sera porté en terre au cimetière privé "Ma Campagne".

Témoignage

Nzongo Soul, un ami du Prix Découvertes RFI 1984

Dans les années 1974-1980, deux orchestres amateurs de jeunes font la pluie et le beau temps à Brazzaville, Dolisie, Pointe-Noire, Mouyondzi, etc. Il s'agit de Ndjilamouley et des Suze Yema. Nzongo Soul fait partie de Ndjilamouley et moi je suis sociétaire des Suze Yema. Ainsi, nous nous retrouvons dans les différents concerts organisés à Brazzaville, sans vraiment nous fréquenter.



Nzongo Soul



L'auteur de l'article

Nous sommes en 1984. Radio France internationale (RFI) et Radio Congo diffusent, quotidiennement, un spot sur le Concours Découvertes RFI 1984. L'annonce invite les artistes-musiciens à y postuler. En effet, depuis 1981, le Prix Découvertes RFI est organisé par RFI, pour mettre en avant, chaque année, de nouveaux talents musicaux du continent africain.

Intéressé, je m'inscris à ce concours. Quelques mois après, RFI publie la liste d'une dizaine de finalistes sélectionnés pour la finale du Prix Découvertes RFI 1984. Sur ladite liste figurent deux Congolais de Brazzaville. Il s'agit de Pierre-Alain Bansimba-Muanga, dit Céphas, et Faustin Nzongo, dit Nzongo Soul. Nos chemins se croisèrent alors... Et c'est Nzongo Soul, au finish, qui sera le lauréat de cette édition Prix Découvertes 1984.

Adieu l'artiste. Adieu Nzongo Soul. Mais par tes nombreuses œuvres, tu restes avec nous.

Pierre-Alain Céphas BANSIMBA-MUANGA

CHAN 2018

Fin du rêve congolais: les Diables-Rouges font leurs valises!

Les Diables-Rouges du Congo ne participeront pas à leur première demi-finale de Championnat d'Afrique des nations (CHAN). Ils ont été forcés à quitter le royaume chérifien où ils n'ont plus rien à faire, après avoir perdu dimanche 28 janvier 2018 leur match des quarts de finale face à la Libye. La carrière des Diables-Rouges s'est arrêtée au terme d'un tir au but raté qui voit s'éteindre mille et une illusions. Celui du portier et capitaine, Barel Mouko, qui a envoyé le ballon largement au-dessus de la lucarne, pour ne pas dire dans les nuages. Il y a des jours comme ça où les nuages mettent fin au rêve. Les deux formations étaient à égalité à l'issue du temps réglementaire et de la prolongation. Ce ne sont pourtant pas les occasions de but qui ont fait défaut, bien au contraire. Diables-Rouges et Chevaliers de la Méditerranée ont tenté en vain de prendre en défaut les gardiens de but après la pause. Ils n'ont été heureux qu'en première mi-temps. Saleh Taher ayant ouvert le score à la 14e minute de jeu, pour la Libye, le Congo a égalisé par Junior Makiessé peu après la demi-heure de jeu (37e). D'où la séance des tirs au but pour les départager. Les libyens les ont saisis pour se hisser en demi-finale. Pour de nombreux Congolais, la déception a été grande. Eux qui espéraient voir les



Les Libyens explosent de joie, les Diables-Rouges sont tristes et abattus

Diables-Rouges atteindre au moins les demi-finale. Pour cette importante frange de la population, cela leur aurait permis d'oublier, ne serait-ce que temporairement, l'amertume de la vie dans un Congo presque sans perspectives. Les détracteurs de l'équipe nationale, et ils ne sont pas peu nombreux, se sont, eux, délectés de l'élimination précoce des Diables-Rouges. Au choix, ils ont politisé le football en baignant dans la satisfaction de savoir que le pouvoir congolais ne pourra pas surfer sur la vague d'euphorie qu'aurait pu offrir une victoire des Diables-

Rouges en ces temps de crise économique. Cela étant, au sortir des quarts de finale, outre le Congo, trois autres équipes ont été expulsées sans ménagement: Namibie, Zambie et Angola. Quatre autres, rescapés, vont s'attaquer aux demi-finale mercredi 31 janvier: Maroc, Soudan, Nigeria et, naturellement Libye, tombeuse du Congo. D'un côté Marocains et Libyens en découvrant; de l'autre, Soudanais et Nigériens. C'est une affiche explosive qu'observateurs et spécialistes scrutent avec prudence. A cette étape, l'épreuve se

corse souvent. Une autre qualification s'y joue. Le public marocain reviendra plus nombreux autour des aires de jeu. Son équipe nationale a déjà sauvé la Coupe. Quant aux Diables-rouges, éliminés, ce n'est pas le dés-honneur, mais tout simplement la loi du sport.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Résultats des quarts de finale
-Maroc bat Namibie (2-0)
-Soudan bat Zambie (1-0)
-Nigeria bat Angola (2-1)
-Libye bat Congo (1-1 puis 5 tirs au but à 3)

Championnat national de Ligue 1 Les favoris frappent très fort d'entrée

Outre le champion en titre, impérial d'entrée, les autres favoris de la présente saison ont démarré très fort la compétition en remportant, chacun, une victoire lors de la première journée qui a débuté le week-end dernier. En résumé, pour un début, il y a eu sept victoires et un match nul. C'est parti! Le public congolais a timidement renoué, samedi 27 et dimanche 28 janvier, avec les joutes du championnat national d'élite Ligue 1 de football. Il était, le pas lourd, sur les sentiers des stades de l'Unité de Kintélé et Massamba-Débat, à Brazzaville, du Complexe sportif de Pointe-Noire, du Stade Municipal de Madingou ou l'AC Léopards accueille



Une incursion du Diablotin Rochel Kivouri dans le camp de Patronage Sainte-Anne

Diables-Noirs, Etoile du Congo, FC Kondzo, Tongo FC, JST, JSP, Patronage Sainte-Anne, Inter Club, Saint-Michel de

été évidente de part et d'autre. Parce qu'il y avait en vue une revanche à prendre ou une vieille rancune à vider. Les équipes ont fait peau neuve, même si des recrues semblent momentanément condamnés, on l'espère, à rester sur la touche. Pour une qualification encore problématique, contestée ou discutée. Pour cette journée inaugurale les filets ont tremblé sous le poids des buts: 19 en huit rencontres. Les scores les plus bavards sont ceux réalisés par l'Etoile du Congo et l'AS Otôho aux dépens respectivement de Saint-Michel de Ouenzé et du Tongo F.C. C'est donc par un retentissant petit carton qu'Etoile du Congo a démarré dans le vaste Stade de l'Unité de Kintélé, sous une canicule à vous cuire le crâne. Elle n'a rien voulu faire à moitié en faisant voler en éclats Saint-Michel de Ouenzé bien



Retour au vestiaire victorieux pour les Aiglons Mbangou et Bomanaye

provisoirement ses adversaires et du Complexe omnisports d'Owando. La compétition réunit seize équipes dont dix pour la seule ville de Brazzaville: CARA,

Ouenzé, A.C Léopards de Dolisie, V.Club Mokanda, La Mancha, AS Cheminots, Nico-Nicoyé et AS Otôho. La joie de mordre à belles dents dans le ballon de cuir a



Roger Nianga, coach d'Etoile du Congo

que sans convaincre pendant une vingtaine de minutes (3-1). Un coup de semonce pour son prochain adversaire? On peut le dire.

Le premier intervenait à la 25e minute de jeu sur un tir de Drovany Costode qui contraignait le portier à détourner le ballon dans ses propres filets (1-0). Le second, trois minutes plus tard, œuvre de Fred Oba (2-0). Saint-Michel réduisait la marque par Bobéka (60e). Hélas! Défenseurs et gardien de but de Saint-Michel se mettaient à reculer au point qu'ils prenaient un autre but signé Bercy Langa (81e), sur une frappe sèche. Diables-Noirs et Patronage Sainte-Anne, second match de l'après-midi. Le pronostic semblait établi en faveur des premiers en raison de leur recrutement bavard. Mais ils devaient le prouver sur la pelouse balle au pied. Par deux fois, Lorry Nkolo (17e) et Eric Kanza Angua (36e) cherchaient les poux sur la tête du portier Patrick Mapanzi. Et les Diables-

Le saviez-vous?

... Les joueurs d'Etoile du Congo ont failli ne pas disputer le match contre Saint-Michel de Ouenzé au Stade de l'Unité de Kintélé. Ils réclamaient leurs primes de signature de licence. L'entraîneur Roger Nianga a dû multiplier les appels par téléphone aux dirigeants et supporters afin de les convaincre à renoncer à leur décision. Finalement, ils ont fait irruption au stade à quinze minutes du coup d'envoi et n'ont pas fait le traditionnel échauffement d'avant-match. Cela ne les a pas empêché de gagner leur rencontre...

... Au Stade de l'Unité de Kintélé, on peut planter son drapeau n'importe où, contrairement au Stade Massamba-Débat où les supporters ont leurs repères et quartiers traditionnels: Pékin, Tokyo, etc....

... Moral: haut! Les Aiglons ont le moral haut en ce début de saison malgré le départ massif de leurs meilleurs joueurs du dernier championnat. Leur inimitable chorale, à la tête de laquelle se trouve toujours l'animateur également inimitable "Ascaris", a fait le reste. Elle a donné de la voix, joué le tam-tam et dansé. Et les Aiglons sont sortis tout sourire du stade. Yanga!...

... Il ne restait plus que ça. Pour justifier la défaite de ses poulains, l'entraîneur Parfait Malonga de Saint-Michel de Ouenzé n'est pas allé par quatre chemins. Ils étaient perturbés, la veille, par des discussions autour de leurs primes...

... Cédric Nanitélamio est actuellement entraîneur adjoint d'Etoile du Congo. Après avoir coaché BNG la saison passée. Il a ainsi accompli le parfait tour des trois plus vieilles équipes de la capitale: CARA, Diables-Noirs, Etoile du Congo. Comme de célèbres aînés, avant lui: Maurice Ondjolet "FOM", Eugène Kakou, Gaston Tsiangana "Tsiang" ou Benoit Nkokolo "Mendes". Il paraît que ça compte dans le pedigree d'un coach...

... Béné Makouana, le n°7 des Diables-Noirs entré en cours de jeu lors du match contre Patronage Sainte-Anne, est le petit-fils des célèbres Makouana, "Bolida" et "Gabard", de l'époque bénie du CARA. Un Makouana chez les Diables-Noirs? Les vieux supporters des Aiglons n'en croiraient pas leurs oreilles. Et pourtant c'est la réalité...

... A quelques jours du coup d'envoi du championnat, les Diables-Noirs avaient dévoilé leur sponsor maillot. C'est X-Oil, société de distribution de produits pétroliers et de lubrifiants, qui s'affiche de nouveau sur la tunique des "Jaune et noir" après une année de séparation. Le contrat de sponsoring a été signé mercredi 23 janvier dans un hôtel de la place, entre le général Jean-François Ndengué, leur président, et Vincent Brouard, DG de X-Oil Congo. Selon le contrat, X-Oil s'occupera aussi de la production et la vente des articles dérivés (maillots de joueurs personnalisés, fanions, écharpes, casquettes, etc.)...

... Fabrice Ondama, convalescent depuis sa blessure lors d'un match des Diables-Rouges à Brazzaville, était à la loge du stade de l'Unité de Kintélé. Il avait les yeux rivés sur son frère cadet, Nicolas, désormais sociétaire des Diables-Noirs, club dans lequel il avait lui-même évolué avant de relancer sa carrière professionnelle au Maroc, en 2010...

... Guy Blaise Mayolas, premier vice-président de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) est rentré précipitamment du Maroc pour venir assister au démarrage du championnat de Ligue 1...

... Rox Oyo Thoury, l'ancien avant-centre de Saint-Michel et d'Etoile du Congo, est désormais aiglon. Mais il a été renvoyé dans les gradins alors qu'il s'échauffait avec ses nouveaux coéquipiers. Sa situation administrative est encore floue, puisqu'entre-temps il aurait aussi donné son accord aux dirigeants de JST...

... Comme les joueurs, il y a aussi une valse de transferts chez les entraîneurs. Nombreux ont changé de banc. Roger Nianga a retrouvé le club de ses débuts de footballeur, Etoile du Congo, alors qu'il officiait dans Ajax de Ouenzé. Roger Ossété a quitté Léopards pour CARA. Alain Kayi se retrouve à la caserne militaire avec l'Inter Club. Clément Massamba suit le général Ndengué comme son ombre: il revient aux Diables-Noirs. Stany Mbela a quitté Tongo FC pour rejoindre JSP. Dan Nsonde est maintenant dans JST après Patronage Sainte-Anne. Minga "Pépé" serait reparti à Dolisie, dans les rangs de l'AC Léopards. Parfait Malonga se retrouve à Saint-Michel de Ouenzé après JSP, etc....

Noirs terminaient la première mi-temps du match sans se faire le moindre souci pour la suite: 2-0.

L'après-midi du dimanche commençait par le duel des jeunes: Jeunesse sportive de Talangai (JST)-Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP). Un match que JSP abordait avec détermination. Aussi menait-elle à partir de la 28e minute, sur un coup de tête énergique et victorieux d'Archange Ébandza: 1-0. Il a fallu attendre la deuxième mi-temps, à la 74e minute de jeu, pour voir les jeunes descendus des collines de Talangai obtenir l'égalisation, par Gody Bosso. La partie s'arrêtait sur ce score nul (1-1). Un plaisantin, toujours fertile en boutades, pronostiquait pour un échec du CARA qui a été lessivé par plusieurs départs. Il a tapé à côté. Après une première période jonchée de gâchis, les Aiglons produisaient

des étincelles en transformant d'abord un penalty par leur gardien de but, Chancel Massa (72e). Huit minutes plus tard, Zed Ngamitèni, transfuge des Diables-Noirs, ajoutait le deuxième but. Cabwey Kivutuka, l'attaquant le plus malchanceux des Aiglons, trouvait ensuite le moyen de toucher du bois, d'une frappe lourde et puissante. Les poteaux tremblaient encore, affirmant les humoristes...

Jean ZENGABIO

Résultats techniques

S.M.O-Etoile du Congo (1-3), Diables-Noirs-Patronage Sainte-Anne (2-0), CARA-Inter Club (2-0), JST-JSP (1-1), Nico-Nicoyé-FC Kondzo (0-1), V.Club Mokanda-La Mancha (0-1), AC Léopards-AS Cheminots (3-1), AS Otôho-Tongo FC (3-1).


BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056